ISSN 0245-9507

N° 313 – 12 F
JANVIER 1990

# le peuple breton

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

DOSSIER

## Ça tangue à Lorient

NOUVEAU

## La filière « Algue alimentaire »

PÔBL VREIZH

# Chantiers La Perrière : pour plus d'autonomie

**Victimes de graves difficultés financières, les Chantiers et Ateliers de La Perrière (CAP), 212 salariés à Lorient, qui ont fêté leur cinquantenaire en 1987, sont placés en août dernier en redressement judiciaire. En octobre, le tribunal fait appel à des repreneurs potentiels ou sinon c'est la liquidation.**

**Deux candidats sont sur les rangs :**

**M. Kéraron, le PDG lorientais des CAP, et le groupe nantais Leroux et Lotz.**

**D'emblée, l'intersyndicale CGT-CFDT rejette le plan Leroux et Lotz et penche pour la solution Kéraron.**

Pendant les deux derniers mois de l'année, les travailleurs de La Perrière ont fait le forcing afin d'être entendus et obtenir le maximum de garanties pour l'avenir.




*Manif de « La Perrière » au conseil municipal de Lorient*

Pour se faire entendre début novembre, ils assistaient au conseil municipal de Lorient, accompagnés d'un cercueil symbolisant ce qui risquait d'arriver aux CAP.

Des manifestants impatients, excédés, interpellent le maire. M. Le Drian veut le silence et annonce que la question concernant l'entreprise ne sera évoquée qu'en fin de séance.

Comment s'étonner, avec si peu de tact et de psychologie, que la tension monte d'un cran ? Malgré la proposition de notre élu, Joël Guégan, au nom d'An Oriant écologie, de passer immédiatement au dossier, le député-maire lève la séance.

Ce geste méprisant pour des gens aux abois montre combien le fossé se creuse entre les travailleurs modestes et ce notable ambitieux.

Et si au conseil suivant il fait voter un texte de soutien aux CAP, il se refuse à prendre position, se satisfaisant sans aucun doute de la préférence des technocrates PS du ministère qui préparent l'Europe, comme ils disent.

Pour clarifier le débat, nous avons écrit au PS pour lui demander ce qu'il pensait d'une solution rejetée par la quasi-unanimité du personnel ?

Avait-il des informations positives sur les bilans des reprises de Leroux et Lotz à Dieppe, St-Malo et Kerpont ?

Enfin, pensait-il que les Lorientais licenciés devaient bénéficier des mêmes avantages que les victimes d'autres chantiers en difficultés.

Une nouvelle année commence et nous n'avons toujours pas de réponse.

## Statégie autonome ou de groupe

Le Tribunal de commerce qui devait trancher a dû reporter plusieurs fois sa décision et mettre les nerfs des gars des ateliers à rude épreuve.

A la mi-novembre, ils se félicitent de la première prise de position nette et claire en faveur de la solution Kéraron, position de l'UDB.

Dans un communiqué, nous invitions tous ceux qui ont un pouvoir économique, tout ceux pour qui les choix politiques essentiels sont clairs, à se mobiliser pour la solution souhaitée par le personnel, gage important de réussite.

Le seul tribunal qui devait en décider était à notre avis constitué par l'ensemble des forces vives du pays de Lorient (municipalités, Agence de développement économique, syndicats, associations, etc...).

Le plan Kéraron avait l'avantage de regrouper des partenaires locaux net-



*Manif de « La Perrière » au conseil municipal de Lorient*

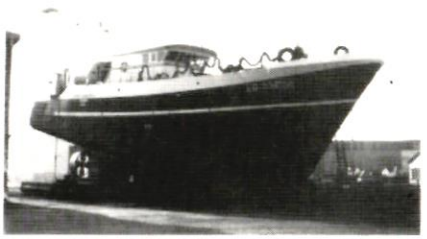
tement motivés pour participer à l'effort en faveur d'un pôle de développement orienté vers les activités maritimes, par le maintien d'un outil technique valable.

La CFDT et la CGT souhaitaient que la société lorientaise garde sa pleine autonomie pour maintenir sur place toutes les structures du chantier, administrative, commerciale, études, activités d'armement. « *Une entreprise de taille moyenne, autonome, bien organisée, bien dirigée et qui applique une politique de gestion du personnel humain leur semblait bien armée pour aborder le marché industriel futur avec la participation d'industriels locaux et régionaux* ».

Le projet soutenu par le personnel avait le mérite d'annoncer avec précision combien de gens repris **(182)**, leur nombre dans chaque catégorie et le niveau de rémunération.

Au contraire, le plan Le Roux et Lotz était flou, seule précision, il comptait atteindre 98 personnes en 1990 avec des salaires inférieurs de 18 à 23 %.

Mais Leroux et Lotz c'est un groupe aux reins solides qui a repris déjà des chantiers. Même s'ils ont laissé beaucoup d'ouvriers sur le quai, ces arguments ont poussé le ministère de l'Industrie et rapidement le CIRI, Centre interministériel de reconversion industrielle, à soutenir la solution Leroux.



*Bateau au chantier de La Perrière.*

## Souscription

Encore une fois, nos relances sont parties un peu tard et la souscription que nous présentons est incomplète. En recevant votre journal, regardez le numéro sur la bande. S'il est proche du numéro du *PB* (313), réabonnez-vous tout de suite. Ce sera mieux pour vous... et pour nous. Et rappelez-vous que 140 F, c'est le coût de revient de votre abonnement. La somme que vous ajoutez contribue à régler les frais de timbres et de gestion (2.500 F par mois !). Si vous doublez la mise (280 F), un chômeur pourra continuer à recevoir le *PB-PV*. Signalez-nous aussi toute anomalie de distribution. Chaque mois, 15 à 20 *PB* reviennent à l'expéditeur avec la mention « adresse incomplète ». En 1990, nous voulons faire progresser la cause bretonne. Pour cela nous avons besoin de vous ! **Bloavezh mat.**

*Y. L'Hévéder (20) ; E. Léon, Rennes (30) ; P. Le Cotillec (100) ; X. Carré, St-Nolff (80) ; P.Y. M. Broléon (30) ; Ollivier (20) ; M.N. Le Hénaff, Locmaria-Berrien (20) ; A. Pereira, Bohars (80) ; J. Busson, Bouguenais (80) ; R. Gironnay, Quistinic (40) ; X. Morvan, St-Cast (20) ; C. Houel, Dinan (100) ; G.C. (Maroc) (350) ; C. Le Guellec, St-Renan (30) ; A.L. Garcia, Villejuif (130) ; P. Kerisit, Pont-L'Abbé (80) ; M. Iliaquer, Nantes (20) ; A. Roch, Montréal (40). Total 1re liste : 1.250 F.*

## AMENDE HONORABLE !

A force de vouloir hululer trop vite, les coups de bec risquent de taper trop fort ou à côté : contrairement à ce qui était écrit dans le billet d'humeur du mois dernier, ce n'est pas le maire d'Aix-les-Bains qui s'en est pris à la communauté juive, mais plusieurs conseillers municipaux classés « divers droite ».

**Ar Gaouenn**


**Presque sans frais**

***Dialoguez avec nous***

***En français, en breton***

***Un regard breton sur la Bretagne et le monde***

**24 heures sur 24 : INFOS sur le MINITEL : 3614 - UDB (envoi)**


## EN GUISE DE SOMMAIRE

**Pleins feux sur le pays de Lorient,** ce mois-ci (p. 2, 7, 8, 9), **avec les luttes politiques, sociales, culturelles, qui s'y mènent ! Une nouvelle filière, « l'algue alimentaire », en Bretagne nord, vous est ensuite présentée** (p. 6), **ainsi que les mesures prises à Bruxelles au détriment de la pêche en Bretagne. Une libre opinion sur ce que pourrait être la révolution du XXIe siècle** (p. 11) **précède un Pobl Vreizh sur l'école, sur P. Bourdellès, sans oublier le feuilleton** (p. 12-14). **« Peuples du Monde » nous parle de l'Europe, des Moldaves, de l'Afrique du Sud. Ce mois-ci aussi, beaucoup de livres sont présentés** (p. 20-24), **avant « Selaouit »** (p. 25) **et un courrier abondant** (p. 26).


**« Peuple Breton »**

**Je m'abonne au**

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 120 F.
– de soutien à partir de 140 F (1)
– étranger : 150 F (1)
– étranger par avion : 180 F (1)
à partir de N° _____ inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque bancaire (1)
– mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

**« POBL VREIZH »**

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76



**Informez-vous, dialoguez avec le P.B. et l'UDB** – 24 heures sur 24 pour un prix modique **MINITEL : 3614 - UDB (envoi)**


## Rue de La Bollardière

Il existe désormais à Quimperlé, dans un quartier fréquenté par la jeunesse, une rue « Général de La Bollardière ».

Ça réconforte un peu de se dire que de temps à autre, un gamin curieux découvrira que ce général-là fut l'un des fondateurs du MAN : « Mouvement pour une alternative non violente ».

Il découvrira aussi peut-être que ce général fut un bagarreur ; mais en 44, il était un des rudes officiers d'active présents au maquis, et il savait pourquoi ; mais en Algérie, où il était le patron des commandos noirs, certes, il fut celui qui, en pleine bataille d'Alger, eut le courage de dénoncer, publiquement, la torture. Et il découvrira que ce militaire décidément bien mal aligné subit la plus lourde peine présentée contre un officier supérieur jusqu'en 1961.

Il découvrira que ce général démissionna de l'armée ; qu'il ne recula alors devant aucun des engagements que lui dictait sa conscience : de Mururoa à Plogoff : antinucléaire ; au Larzac : contre l'extension des camps militaires ; en Bretagne : aux côtés des peuples minoritaires.

Oui, ça valait bien une rue. Ça ne coûte pas cher, dira-t-on ? Dans l'atmosphère franchouillarde et patriarcale post 89, ça peut bien coûter un certain crédit. Il faut féliciter la municipalité (de large union de la gauche) de Quimperlé, d'avoir montré ce courage.

**P.G.**

ÉDITO

# REPRÉSENTATION DE LA BRETAGNE A BRUXELLES : Ça urge !

Une proposition de règlement CEE sur la politique commune de la pêche vient d'être amendée par le Parlement européen dans un sens extrêmement défavorable aux intérêts des pêcheurs bretons et des travailleurs employés à la transformation et à la commercialisation des produits de la mer (voir ce PB). Ni la présence de Pierre Pignot, délégué permanent à Bruxelles de l'association « Breiz Europe » qui regroupe une cinquantaine d'entreprises bretonnes du secteur primaire, ni celle d'un conseiller UDB et d'une codéputée « Verte », Renée Conan, tous deux originaires de la région lorientaise, au Parlement européen, n'ont suffi pour mobiliser les députés français contre ce qui apparaît clairement comme une offensive de la grande pêche industrielle espagnole contre ses concurrentes du nord de l'Europe.

**La Bretagne a manqué, en l'occurrence, d'un porte-parole officiel pour faire entendre sa voix en temps utile.**

L'occasion nous est donc donnée de reposer le problème d'une représentation officielle de la Bretagne auprès de la CEE. Son utilité n'est plus à démontrer. Bien qu'elle dispose par sa spécificité linguistique et culturelle d'une notoriété que beaucoup de régions peuvent lui envier en Europe, la Bretagne ne peut se dispenser d'un travail de « public relation » au cœur de l'Europe marchande car au rythme où les plus grandes sociétés – européennes ou non – y installent leur siège social, Bruxelles aura tôt fait de devenir l'incontestable capitale économique de l'Europe. Cette concentration de pouvoirs et de capitaux n'est pas pour nous réjouir car elle est le pendant de la désertification de nos régions périphériques, mais ne pas en tenir compte nous condamnerait à végéter. Surtout, il importe de pouvoir anticiper les décisions communautaires en recueillant l'information à la source et d'user, au besoin, du pouvoir de pression qui est le propre de l'autorité régionale.

N'y voyez pas un gadget et la Bretagne, d'ailleurs, n'innoverait nullement. Quelque 30 régions sont déjà présentes en permanence à Bruxelles et leur nombre ne pourra que croître car il s'y prend un nombre croissant de décisions. Depuis plusieurs années, tous les länder allemands et la plupart des provinces autonomes d'Espagne sont présentes à Bruxelles dans un rayon de 150 m autour du siège de la Commission européenne présidée par Jacques Delors, dont le rôle est d'initier la politique communautaire et d'exécuter les décisions arrêtées par le conseil. En 1988, le land de Bade-Würtemberg a investi 1,4 million de francs dans son bureau de représentation, la Catalogne 2,4 millions de francs. Cette dernière, dont on connaît la large capacité d'initiative dans le cadre de son statut d'autonomie, n'a pas hésité à déléguer 8 permanents à Bruxelles, dont 3 économistes et 3 juristes. Avec des succès à la clé. Ainsi le rôle du bureau de Bruxelles fut-il déterminant dans le succès des producteurs catalans de fruits secs qui, en 1988, ont obtenu l'allègement des tarifs douaniers.

Ainsi les Catalans, unanimes, mènent- ils la bataille pour obtenir que leur langue devienne la 10e langue de travail au Parlement européen (les complexes, ils ne connaissent pas). Grâce à la disponibilité et à la ténacité qu'on leur connaît, leurs chances sont grandes d'aboutir et de créer ainsi un précédent pour les langues dites minoritaires.

Les régions françaises elles-mêmes s'y mettent en dépit des fortes réticences émises à Paris. Thierry Castillon représente les cinq conseils régionaux du Midi depuis le mois d'avril 1987. Le Nord-Pas-de-Calais s'installe à son tour. Sachant qu'un bureau avec salle de conférences, deux personnes dont une secrétaire et les moyens informatiques et de communication indispensables reviennent à environ 800.000 F par an, l'investissement ne serait pas perdu et pourrait être assumé par le budget régional.

Alors, à quand l'ouverture d'un bureau officiel de représentation de la Bretagne à Bruxelles ? Le plus tôt sera le mieux.

**UDB**

---

## EUROPE :

# Les Droits de l'Homme menacés

Les 3es Assises Européennes sur le droit d'asile ont eu lieu en Suisse les 7 et 8 octobre derniers. Elles se proposaient de favoriser l'information et la réflexion sur la nature et les enjeux des mesures en préparation au niveau européen : accords dits de « Schengen », travaux du groupe de TREVI, gestion des Réfugiés au niveau européen.

En juillet 1985, la RFA, les pays du Bénélux ont signé à Schengen (Luxembourg) un accord en vue de l'harmonisation des politiques d'immigration et d'asile. Les négociations en cours sont en voie de se terminer ; le texte de la convention finale doit être présenté au gouvernement des cinq pays ; la convention pourrait être signée à Schengen le 15 décembre prochain avant d'être soumise à la ratification des Parlements. L'accord porte sur la « sécurité et le contrôle aux frontières ». Il serait prévu la création, avec fichier informatique, d'un système permanent d'échanges (S.I.S.) pouvant contenir 800.000 noms dont ceux des personnes à placer « en détention provisoire pour prévenir un danger » ou « non autorisées à l'intérieur du territoire Schengen ou expulsées de celui-ci » ; il y a le risque de voir figurer les demandeurs d'asile parmi les personnes « non-grata ». Des incertitudes subsistent quant au droit de suite transfrontalier ; un principe d'observation transfrontalière est cependant admis.

Par ailleurs, les ministres de l'Intérieur et de la Justice des douze pays de la CEE ont formé en 1975 le groupe dit de TREVI (1) pour une coopération entre les services de police et de renseignements. Du 12 au 15 mai dernier se sont réunis à Madrid, sans grande publicité, les ministres de l'Intérieur des pays de la CEE, pour faire avancer le processus d'élaboration de la structure administrative permanente du « Groupe de TREVI », **en dehors de tout contrôle parlementaire et législatif.**

Le 27 mai étaient réunis à Donostia (Saint-Sébastien), en Euskadi, neuf des douze membres de la CEE pour signer la convention relative à la simplification et à la « modernisation » des procédures d'extradition, permettant « la construction de l'espace judiciaire européen » selon les paroles du ministre de la Justice espagnol ; sans doute celui-ci compte-t-il résoudre par la voie répressive internationale le « problème basque », qui est un problème politique qui ne sera résolu que par une solution politique. Ajoutons enfin qu'un représentant du FBI assiste régulièrement aux sessions du « Groupe de TREVI », en la personne du spécialiste de la lutte contre-insurrectionnelle : cela peut toujours servir pour la défense du monde « libre » pour des pays tous membres (sauf l'Irlande) de l'OTAN.

Ce qui est inquiétant et scandaleux, c'est l'étrange silence officiel qui pèse autour des accords de Schengen et de TREVI, car toutes les **négociations** – (qui sont dans le sens du renforcement de la coopération militaire et policière prévu par l'Acte unique) – sont **menées dans le plus grand secret,** hors de tout contrôle parlementaire, sans concertation avec les Organisations Non Gouvernementales qui défendent le droit d'asile et les réfugiés (et qui ont demandé l'« arrêt immédiat » des travaux du groupe de Schengen, craignant que le système mis en place ne rendre les frontières plus infranchissables encore pour les réfugiés), ni avec le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés. C'est pourquoi le MRAP dans le numéro d'avril de « Différences » dénonçait ces accords dans un article intitulé « Secrets d'États contre Droits de l'homme ».

Il est urgent de mobiliser l'opinion et d'agir avant que des décisions définitives ne soient prises au niveau de la CEE. Le caractère secret des négociations en cours est inadmissible.

**Y.J.**

*(Sources « Euskadi-Information », n° 62. Bulletin du Comité pour la Défense des Droits de l'Homme en Pays Basque).*

(1) TREVI peut se traduire par Terrorisme, Radicalisme, Extrémisme, Violence Internationale.

## Cosmopolitique

Difficile, l'analyse politique, lorsque le discours dominant se réduit à quelques slogans jetés en pâture au bon peuple supposé s'en nourrir entre un grattage et un tirage.

Je venais à peine de commencer à assimiler la « Méthode Rocard » : un alignement rigoureux (dans tous les sens du terme) sur la politique de la droite pour mieux la baiser (ça a l'air de marcher d'ailleurs, à en juger par les prises de positions laïcistes de ceux-là mêmes qui, il n'y a pas si longtemps, défendaient l'école « libre », seule épargnée par les ravages marxistes qui sévissaient tant du côté de chez Diable).

J'ai alors été frappé de plein fouet par la vague des travaux d'Hercule, et c'est là que je me suis rendu compte à quel point je suis un fatigué de la dialectique. « Enfantin, ai-je dit, ça, c'est un cadeau des copains. Les Cabu, Plantu, Nino vont se déchaîner là-dessus. Exit Rocard ». Des chiens. Non seulement il tient, mais il compense à droite ce qu'il peut perdre à gauche, si bien qu'on ne sait plus très bien si à gauche de la droite il y a la droite de la gauche ou si c'est l'inverse ? Vous me suivez ? Moi non plus. En attendant, il se crée, pour tout aérer, un espace vert trouble s'appuyant sur une base de gauche, déçue par une gauche pas assez à gauche, qui soutient un leader qui n'est pas à gauche (ni à droite, insiste-t-il).

Et les travaux d'Hercule ? On ne sait toujours pas ce que c'est, mais ça vient, merci.

Et si ?

Et si, décidément, le slogan n'avait, dans la perspective d'un événement destiné à connaître un retentissement mondial, je veux parler du congrès du PS, d'autre usage qu'interne ?

Alors, tout pourrait s'éclairer. Seul, il pourrait réconcilier ces courants parallèles dont les antagonismes s'estompent quelque peu, il est vrai, sous le flot des criailleries intra-mitterrandistes. Seul, il pourrait satisfaire cette casuistique complexe qui consiste à promouvoir les valeurs de droite au nom des valeurs de gauche, à crier « Enrichissez-vous ! » à la porte des restos du cœur, à proclamer le droit des peuples (de l'Est) à disposer d'eux-mêmes tout en le refusant à un peuple (de l'Ouest de la France... entre autres).

Je les imagine déjà, à Rennes, debout, accueillant le Premier ministre, en un grand élan transcourantal et hypersynthétique :

« Avance, Hercule ! ».

Tout un programme. Commun.

IVI



## Faut-il prendre langue avec Lang ?

***Audition de M. Jack Lang, par la commission de la Jeunesse et de la Culture du Parlement européen, 27 novembre 1989, Bruxelles.***

**Le 27 novembre 1989, la commission de la Jeunesse et de la Culture du Parlement européen auditionnait M. Jack Lang en sa qualité de président en exercice du Conseil des ministres de la Culture de la Communauté.**

**Plusieurs membres de cette commission (MM. Laroni et Carvalho, et Mmes Durkhop et Roth) se sont fait l'écho, auprès du ministre, des craintes exprimées par de nombreuses collectivités régionales de la Communauté, de la perte de leur identité linguistique et culturelle dans une Europe du nivellement.**

**M. Lang a répondu à ses interlocuteurs que, face à ce « complexe des langues et cultures régionales (...), le devoir des autorités municipales, régionales et nationales est de protéger toute forme d'expression de l'esprit (car) les phénomènes de nivellement culturel sont très destructeurs pour nos modes de pensée et nos modes de vie ».**

**Et le ministre ajouta à titre personnel : *« Je me bats pour la préservation de toute forme de culture. C'est un héritage magnifique pour l'Europe ».***

**Enfin, en forme d'apothéose, le ministre eut ces mots qui en étonneront plus d'un en France : *« J'approuve l'emploi des langues minoritaires dans le domaine éducatif, administratif et judiciaire ».***

**Dommage que Bruxelles ne soit pas Paris. C'est ce qui s'appelle sans doute avoir un discours à géométrie variable.**

## Publicité : Bécassine au rancart

**Vous avez sans doute appris que la « Bécassine » enceinte qui illustrait une fiche de propagande anticonceptionnelle éditée par le laboratoire Oberlin avait suscité des réactions si nombreuses de protestation que les dirigeants de cette firme pharmaceutique ont décidé, fin octobre, de la retirer de toutes les pharmacies.**

**Cela montre bien, à ceux que le découragement pourrait parfois gagner, que les Bretons ne sont pas aussi passifs que certains veulent bien le dire, et aussi qu'il est possible de marquer des points, y compris sur des petites choses... Le refus de l'image de Bécassine peut sembler un archaïsme ou une attitude frileuse, mais il contribue à faire respecter la Bretagne, y compris par les Bretons eux-mêmes, et permet d'en donner une image différente.**

## Nos amies, les bêtes

Savez-vous pourquoi le cheval d'orgueil n'arrive pas à parler breton depuis plusieurs années ? Trois fois hélias, personne ne sait vraiment comment il a pu penser si fort en breton et écrire en français. Henni soit qu'il mal y pense. Mais sur RB Hue, l'autre matin, ils ont dit que cette pauvre bête avec mis son dentier de travers, en essayant de prendre un petit air de Kennedy et en criant : *« ich bin ein Berliner ! »*... A cheval sur un rideau de fer. De fers à cheval aurait peut-être dit le saint Grall.

Appel d'offres

URGENT

Parti politique submergé par poussière, recherche :

**Importateur**

pouvant procurer immortant lot de balais soviétiques de fabrication postérieure à 1986.

Envoyer offres Place colonel Fabien, 75019 Paris.

Référence Contre-Courant, 13-002/2.

*« Tout politicien habile se situe légèrement à gauche de la droite, un peu à droite de la gauche et juste en face des caméras ».* Voilà au moins un parler vrai, n'est-ce pas M. Rocard ?

---

**« La Bretagne ne sera pas défendue sans les Bretons. Rejoignez-nous »**

### Bulletin d'adhésion

***Vous voulez rejoindre l'UDB ?***

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

*Signature :*

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

# EUROPE BLEUE :
## La pêche bretonne sacrifiée par la France au Parlement Européen

Le 24 novembre dernier, la pêche et l'aquaculture bretonnes ont été poignardées dans le dos dans une quasi-indifférence. Le rapport de M. Vazquez-Fouz sur un règlement de la CEE relatif à l'amélioration des conditions de transformation et de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture était adopté par le Parlement Européen, en fin de session, en présence d'un sixième à peine des 518 parlementaires. Les absents ont toujours tort, dit-on. Mais un hémicycle rempli aurait-il changé le résultat du vote ? On peut en douter tant celui-ci semblait programmé de longue date.

Toujours est-il que ce rapport, par les amendements apportés au texte de la Commission européenne, sacre la victoire de la pêche espagnole et handicapera gravement, si le Conseil des ministres de la pêche abonde dans le même sens, des régions comme l'Écosse et la Bretagne, où la pêche occupe depuis des temps immémoriaux une place essentielle dans l'activité économique. Concrètement, les amendements introduits par M. Vazquez-Fouz et adoptés par le Parlement européen, prévoient que les investissements qui entreront dans le cadre du règlement de la CEE dont il est ici question, seront subventionnés par la Communauté à hauteur de 50 % dans les régions relevant de l'objectif (régions en retard de développement), c'est-à-dire l'ensemble de l'Espagne à l'exception de la Catalogne et du Pays Basque, tandis que les autres régions de la Communauté verront leurs investissements dans le secteur concerné subventionnés à 25 % seulement. Les critères de pêche, la dépendance des régions à l'égard de cette activité, l'absence de possibilités d'emplois de remplacement, les droits historiques ont été ignorés par l'auteur du rapport et ceux qui l'ont suivi dans sa démarche.

Comble de l'absurde et de l'intolérable, les Canaries qui ont obtenu en 1986, lors de l'entrée de l'Espagne dans la CEE, de ne pas être intégrées à la politique commune de la pêche, à l'instar des îles Féroé au Danemark, bénéficieraient elles aussi de subventions communautaires à hauteur de 50 % des investissements.




*La petite pêche sur la côte Nord : doublement sacrifiée.*

Nul n'ignore dans les milieux communautaires que M. Vazquez-Fouz n'a fait qu'exécuter les décisions que M. Marin, commissaire européen à la pêche, ne pouvait lui-même assumer au grand jour. Tous deux sont espagnols, bien sûr. Mais peut-on honnêtement leur reprocher d'avoir servi la cause de l'industrie de la pêche espagnole ? C'est aux parlementaires français qu'incombe en définitive la responsabilité de ce fiasco.

En effet, à aucun moment les députés français au Parlement européen, au nombre de 81, n'ont pris le parti des pêcheurs de France. A croire que dans leur esprit ceux-ci déjà n'existent plus. On relèvera tout de même que le Corse Max Siméoni, solidaire des pêcheurs bretons, s'est associé aux Verts avec ses collègues du groupe Arc-en-Ciel, pour s'opposer aux amendements discriminatoires de M. Vazquez-Fouz. Mais ils ne pouvaient seuls renverser la majorité.

La balle se trouve désormais dans le camp du gouvernement français en la personne du secrétaire d'Etat à la Mer, M. Mellick. La prochaine réunion du Conseil des ministres de la Communauté confortera ou repoussera les prétentions espagnoles. L'enjeu est d'importance pour la Bretagne. En effet, si la France a chuté au 4e rang des producteurs de la Communauté, après le Danemark, l'Espagne et le Royaume-Uni, la Bretagne assure à elle seule 47 % du tonnage de produits de la mer débarqué en France, ce qui la situe devant des États comme la Belgique et l'Irlande.

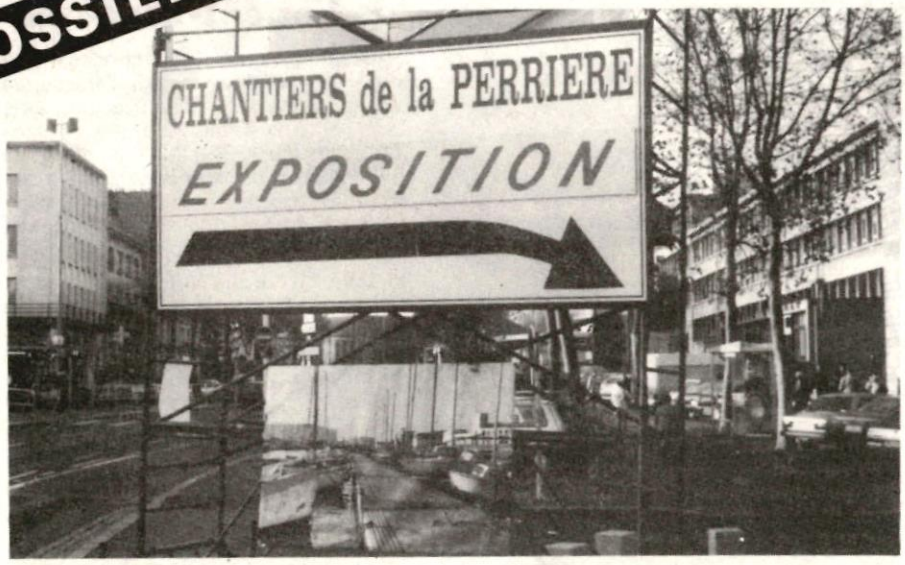
Le gouvernement français osera-t-il sacrifier la pêche bretonne au nom d'intérêts qui sont tus mais que l'on devine ? « Je te laisse la pêche et tu m'achètes mon TGV ». On se souviendrait alors des gouvernements Doumergue et Poincaré qui, soixante ans plus tôt, abandonnaient l'industrie bretonne de la conserve à la concurrence sauvage des industriels espagnols, adeptes du dumping social, en échange d'un marché espagnol ouvert aux vins français et aux automobiles de M. Citroën.

Si la Bretagne, c'est la France, comme le disent certains, les pêcheurs bretons et ceux qui vivent de leur travail n'ont vraiment rien à y gagner. Et ça ne date pas d'hier.

**C. GUYONVARC'H**
**Membre du Bureau politique**
**de l'Union Démocratique Bretonne**
**Collaborateur du groupe**
**Arc-en-Ciel**

DOSSIER LORIENT

(Suite de la page 2)




***Les chantiers de La Perrière font connaître leurs productions.***

### Usine pirate et mémoire courte

Pourtant Leroux est connu des pouvoirs publics.

En 1970, l'entreprise France Elevage cherche un repreneur. Leroux et Lotz achète l'usine en 1971 pour 450 millions de centimes et en obtient 600 de subventions.

En 1973, il revend pour la somme de 600 millions de centimes, sans avoir effectué d'investissement.

Gain dans l'affaire, 750 millions de centimes !

Dans une lettre ouverte au ministère de l'Industrie, Joël Guégan, au nom des élus UDB, a rappelé ces faits et indiqué que c'est l'ancien directeur de France Elevage qui menait les négociations à Lorient. A demandé un soutien à la solution du maintien sur Lorient d'un outil performant et diversifié dans le cadre d'une politique sociale correcte et rappelait la situation préoccupante de l'emploi (16,9 %, un record pour le Morbihan).

Pour se déterminer, le Tribunal de commerce avait demandé un complément d'information aux deux parties.

Sur le plan social du groupe Leroux et Lotz et sur le plan financier à M. Kéraron.

Coup de théâtre, Kéraron a trouvé un associé, le groupe brestois Bastide. Du coup pour beaucoup d'observateurs, Kéraron a comblé son handicap financier.

### L'heure du choix

Fin novembre, le Tribunal de commerce donne la préférence à la société Leroux et Lotz, considérant *« que ce qu'elle offre permet dans les meilleures conditions d'assurer le plus durablement l'emploi »*. Même si ça a pour conséquence immédiate au moment où certains se gargarisent de charte de développement, de laisser plus de cent-cinquante personnes sur le carreau !

Sans aucun doute, la position du PS local, du CIRI et du ministère a pesé dans la balance, mais n'est-ce pas un gros risque pour l'avenir de choisir un projet qui n'a absolument pas l'adhésion du personnel ?

Le comité d'entreprise a fait appel du jugement sans illusion.

Tout le mois de décembre, les CAP ont multiplié les actions de popularisation et démarches (préfecture, Assedic, ANPE, etc...) pour obtenir les mêmes garanties de congés de conversion que dans les autres chantiers de construction navale.

### L'UDB toujours sur le pont et à babord

Ils ont même organisé une exposition pour faire connaître les CAP à la population, la diversité des fabrications et la haute technologie, sur la place de l'hôtel de ville de Lorient.

Leurs élus au comité d'entreprise nous ont adressé un courrier pour nous remercier de notre soutien et de nos actions.

Mais quoi de plus naturel que de soutenir une lettre en faveur de l'emploi, de la dignité et d'une industrie indissociable de la vocation maritime de la Bretagne.

Quoi de plus naturel pour nous que d'avoir choisi le plus d'autonomie pour une meilleure cohésion de l'entreprise, de meilleurs salaires et des emplois plus nombreux.

**Yannick QUÉNÉHERVÉ**

## SBFM : Un diplôme de qualité



La fonderie de Kerpont (SBFM) vient de recevoir une récompense de la part de Ford, l'un de ses principaux clients, à qui elle vend 8 sortes de pièces de voitures.

Le constructeur automobile vient en effet de décerner à la SBFM une distinction pour la qualité de ses prestations, le Q1. Cette distinction permet à celui qui la reçoit de devenir fournisseur préférentiel.

Fin 1989, Ford avait 1.200 fournisseurs en Europe dont 180 avaient le label Q1.

Dès 1992, Ford ne gardera que ses fournisseurs Q1 parmi lesquels 5 fonderies européennes dont la SBFM.

C'est une étape importante qui confirme la **compétitivité** de la SBFM, d'autant plus qu'elle poursuit ses investissements dans le domaine de la finition et innove en matière de procédé de moulage, même si malheureusement elle persiste dans son refus de créer un atelier de mécanique.

La direction de la SBFM, fière de cette distinction, invite l'entreprise à ne pas s'endormir sur ses lauriers pour « aller encore plus en avant dans la dynamique du progrès ».

Le problème c'est que c'est souvent aux mêmes que les progrès et les efforts sont demandés et qu'ils ne se concrétisent pas au niveau de la fiche de paye.

La situation du marché automobile et les performances de l'entreprise reconnus par des clients comme Ford constituent certaines garanties qui devraient encourager une politique sociale moins frileuse.

Les travailleurs de la fonderie de Kerpont pensent que, sur le plan social, leur direction n'a aucune chance d'obtenir le Q1 si elle ne réalise pas que pour motiver le personnel sur une longue durée, les fleurs, les médailles et les discours ne peuvent se substituer pour un travail de qualité, à des salaires de qualité.

**UDB SBFM**

DOSSIER LORIENT

# LANESTER : un élu UDB contre le système « Téléthon »

Nous sommes amenés à voter une subvention exceptionnelle pour une association qui détient, grâce à trois Téléthons, des dizaines de milliards de centimes. Gardons à l'esprit qu'un nombre important d'associations n'a pas ce pactole pour mettre en pratique leurs objectifs. Aussi je me sens obligé de m'abstenir concernant ce vote. En outre, chers collègues, je me permets de m'attarder sur le téléthon :

Il est certain, la 3e édition du Téléthon a récolté une somme dépassant bien des records. Il convient maintenant de prendre acte du fait que des animateurs zélés, avec des moyens audiovisuels considérables, peuvent amener des millions et des millions de personnes à sortir leur porte-monnaie. Il ne s'agit pas ici de reprocher leur participation aux personnes de Lanester ni à celles ayant déboursé une certaine somme.

Il n'empêche que cette opération de charité-spectacle pose des questions. Et je suis l'un de ceux qui se les pose, en homme progressiste que je suis.

Cela fait des décennies que les associations quêtent ou orchestrent des collectes de vieux vêtements, au « profit des personnes handicapées ». Cela fait des années que des personnes handicapées s'opposent aux appels à la charité, expliquant qu'une société aussi organisée que la nôtre devrait faire en sorte que cet appel à la charité n'existe plus, et que leur dignité est en jeu, qu'on le veuille ou non.

Pour ces handicapés, luttant contre les opérations de charité, le téléthon est un nouveau défi. Un défi redoutable. Et il serait vain dans un tel contexte de penser que notre voix soit entendue, en raison du courant d'opinion suscité par les appels, parfois enthousiastes, parfois larmoyants, des vedettes du show-bisness.

En fait, la myopathie et l'ensemble des maladies d'origines génétiques existent depuis longtemps. Depuis longtemps des personnes en meurent ou vivent dans des conditions financières dramatiques. A-t-on parlé ce week-end dernier sur Antenne 2 de ces conditions financières ?

La personne atteinte de myopathie peut avoir besoin de 5, 6, 7 h d'auxiliaire de vie. Or, avec son allocation compensatrice de 3.700 F, elle ne peut obtenir que 3 h 30 ou 4 h selon les services (car les tarifs horaires sont fixés de façon arbitraire) selon la volonté des responsables d'associations.

Une personne myopathe obtient comme pouvoir d'achat 2.800 F, c'est l'allocation adulte handicapé. N'aurait-elle pas le droit d'avoir le SMIC pour pouvoir participer au maximum à la société ?

On pourra me répondre qu'il ne faut pas confondre une politique de recherche et une politique sociale hardie pour les personnes ne pouvant pas travailler en raison du degré de handicap. J'accepterais l'observation.



(O.F)

***D'accord sur ce point avec M. Gillibert, secrétaire d'État aux handicapés.***

Cependant peut-être, dans l'esprit de la population, les deux choses n'en font qu'une. Et n'importe comment le gouvernement, quelle que soit sa couleur, fait des choix. Le gouvernement, on peut le supposer, était informé de la gravité de certaines maladies, non ? Il a fallu que la télévision organise un battage à l'aide d'un charité-spectacle pour que le public découvre l'existence de cette maladie. Est-ce une méthode décente ?

Malgré la somme amassée par téléthon, je reste sur ma position : les gens payent des impôts, à certains responsables de les répartir, de façon que le drame habite de moins en moins de familles.

Bien sûr je pourrais aussi répéter tous mes arguments contre la charité et pour la dignité de la personne handicapée. Je ne le ferai pas. Je pense avoir à l'avenir l'occasion de le faire. La dignité de la personne, handicapée ou non, est la base de tout un cheminement. Cette dignité ouvre la voie à l'égalité et fortifie le combat des préjugés, de la pitié.

Peut-être les enfants myopathes, adorables d'ailleurs, qui étaient placés devant les caméras, ne partagent pas encore cette conviction. Peut-être s'apercevront-ils un jour que les généreux donateurs ne seront pas là le jour où il faudra revendiquer le SMIC, où il faudra revendiquer l'Allocation compensatrice proportionnelle à leur besoin d'autonomie, faute de caméra, faute d'appel à la solidarité. De la solidarité réelle, cette fois-là.

**G. TREVETIN**

***(Devant le conseil municipal de Lanester).***

## L'arsenal de Lorient-Lanester

Au moment où est annoncée une baisse du plan de charge de l'arsenal de Lorient pour l'année 1990, avec une perte d'une centaine d'emplois et une diminution de moitié (300) des effectifs de la sous-traitance par rapport à 1987, nous rappelons la position prise par la fédération UDB du Morbihan il y a seulement quelques mois.

L'UDB dit oui à la réduction du budget militaire de la France qui ne peut être crédible dans ses discours généreux sur la paix, avec un potentiel militaire trop important par rapport à ses moyens économiques.

Oui cependant à un engagement ferme de l'Etat pour Lorient.

L'économie locale ne peut supporter un recul brutal, sous forme de pertes massives à l'arsenal.

Deux principes devraient s'imposer.

1.) La réduction du financement d'Etat à l'arsenal ne doit pas dépasser en pourcentage la réduction globale du budget hexagonal (partage de la pénurie).

2.) L'Etat doit montrer sa volonté d'accompagner la décentralisation administrative par des mesures concrètes de décentralisation économique.

Oui à une diversification croissante de la production de l'arsenal par la recherche de nouvelles fabrications vers les activités maritimes et non plus par une production strictement militaire.

●

## Sports Pays de Lorient

Si les deux grands clubs lorientais CEP en basket national 1A et le FCL en division 2 de foot ont terminé l'année 1989 sur les chapeaux de roue, leur santé financière n'est pas aussi bonne que leur forme physique. C'est en particulier vrai pour le FCL, dont les caisses sont vides.

## Tableau d'honneur du mois

Le foyer laïque de Lanester en gymnastique a raflé tous les titres au dernier championnat de Bretagne de la catégorie benjamins aux juniors en libres.

En cadets, le FFL remporte les quatre premières places.

C'est bien la preuve d'une gymnastique de masse qui porte ses fruits pour la détection de l'élite comme la symbolise aussi Jean-Claude Le Gros, l'international du FLL, qui renforce sa position de meilleur club breton.

DOSSIER LORIENT

# Lorient a son maire

***« Lorient a son maire »* proclamait dans Lorient une affiche, quelques semaines avant les élections municipales de 1989, comme s'il n'y en avait qu'un possible pour cette fonction.**

**Lorient a son maire, effectivement, J.Y. Le Drian, mais il est élu sur une liste qui n'a pas obtenu la majorité absolue, ce qui n'était pas encore arrivé depuis que la gauche a chassé Messmer, c'est-à-dire depuis 24 ans. La performance est d'autant plus grande que la droite lorientaise, qui ne se trouve pas de meneur, est inconsistante.**

## L'UDB quitte

Il est vrai que l'UDB, solidaire depuis 18 ans, n'a pas accepté de cautionner certaines méthodes de gestion communale et a préféré faire une liste avec les Verts, autogestion-écologie et le mouvement culturel breton qui a obtenu cinq élus, dont J. Guégan.

## La CFDT n'apprécie pas

La CFDT locale n'apprécie pas non plus le député-maire, à qui elle reprochait en 1988 *« Le monde entre la démarche purement intellectuelle et la pratique au quotidien »*. Récemment encore la CFDT récidivait. Ce qui lui a valu, de la part du PS, un rappel à la solidarité gouvernementale (Chérèque, entends-tu !).

## Les municipaux s'inquiètent

Depuis quelques semaines, Lorient est animé par un débat sur la modernisation des services municipaux, dont un aspect consiste à transférer, moyennant une somme d'argent, certains services (répurgation, service des eaux...) à des entreprises privées. Manifestement cette question qui ne figurait pas au programme municipal au début de 1989, ne plaît pas aux employés municipaux.

## Le PCF tousse

Le PCF, co-listier, dit son opposition mais constate que *« le maire dispose avec le seul groupe socialiste et apparenté de suffisamment de voix pour faire passer ses projets »*. Manifestement le PCF, qui semble tenir à sa présence au conseil municipal pour des raisons vraisemblablement de stratégie électorale et matérielle, n'a pas envie de casser la baraque.

## Même les amis

Cette proposition ne semble pas davantage plaire à la section lorientaise du PS qui n'a pas été admise à voter sur ce point figurant à l'ordre du jour d'une récente réunion.

J. Giovanelli, député-maire, voisin du PS lui-aussi, met les pieds dans le plat et déclare, qu'à la place de son camarade et collègue, il ne privatiserait pas.



***Joël Guégan prenant la parole au rassemblement antinucléaire du 28/5/89 à Berné.***

## L'économie faiblit

Certains s'inquiètent de l'évolution et de l'emploi à Lorient. Le maire, quant à lui, n'y voit que de la sinistrose tout à fait déplacée. Pourtant le pays de Lorient connaît le taux de chômage le plus élevé du Morbihan qui connaît le taux le plus élevé de Bretagne qui connaît un des plus forts taux de l'Hexagone. Le maire de Lorient, 26 ans après l'UDB, reconnaît que la centralisation de la France a des responsabilités dans la situation économique de la Bretagne.

Et les Lorientais viennent d'apprendre que les Transports Mélédo transfèrent 150 emplois à Vannes, que les chantiers et ateliers de La Perrière suppriment autant d'emplois. L'arsenal, principal employeur de Lorient, laisse poindre une baisse d'activité à moyen terme et le port de pêche baisse de régime. Les années prochaines seront difficiles à Lorient, y compris pour le budget municipal.

Le maire de Lorient prend de gros risques en faisant le vide autour de lui et on comprend l'inquiétude de certains socialistes qui se demandent comment regagner l'électorat populaire. Ne pas le perdre économiserait certaines questions.

**A.G.**

# Unité et tonus

Les trois grands conflits qui ont marqué le dernier trimestre de l'année 1989 dans le pays de Lorient, se sont déroulés dans l'unité syndicale la plus large (impôt, municipaux, La Perrière).

La division syndicale des états-majors est si souvent condamnée par la base que ce phénomène unitaire mérite d'être souligné et encouragé.

FESTIVAL INTERCELTIQUE

# La lambada des plouks breizhous ?

L'été dernier à Lorient, on a entendu des discours riches sur la reconnaissance nécessaire du Festival interceltique. Pratiquement c'était dans la poche, si on se laissait un peu embarquer par la chaleur des mots.

Noël tombe en décembre cette année à Lorient, mais Jack Lang de Blois n'annonce toujours pas la couleur ! On craint même un recul par rapport à la subvention 1989.

Et, en décembre, l'équipe du Festival est évidemment gênée de ne pas avoir la réponse : on ne prépare pas ce genre de choses en trois jours.

Disons tout net que sur un budget de l'ordre de dix millions de francs, nous estimons que si l'Etat n'assure pas deux millions de F, cela signifie qu'à Paris, le « FIL » reste considéré comme une lambada des plouks breizhous. Il ne s'agit pas d'attendre tout de l'Etat. Si on veut décentraliser davantage, nous sommes partants. Il s'agit de faire pour Lorient ce que l'on fait pour d'autres. En reconnaissant l'immense travail réalisé – en grande partie par des bénévoles – pour donner une dimension internationale à une manifestation culturelle dont les retombées économiques sont évidentes.

# Génération uranium

**A Lanester, l'UDB est la seule organisation à avoir pris position contre le projet d'ouverture d'une mine d'uranium à Berné, en particulier au conseil municipal où nous sommes représentés par Gildas Trevetin.**

**Le PS, champion du double langage dans sa contribution au débat, s'est bien illustré.**

**Son groupe d'élus et sa section Rocardienne ont réalisé une remarquable synthèse : ils n'ont rien dit, pas pris position.**

**C'est beau le parler vrai.**

DOSSIER LORIENT

# LORIENT, SON FESTIVAL, SON MAIRE...



## Il suffit de passer le pont !

A Lorient, l'année 1989 a une nouvelle fois permis de démontrer qu'avec des moyens financiers dérisoires nous pouvions rivaliser sur le terrain avec les partis Jacobins, financés entre autreS par les citoyens contribuables que nous sommes.

Dans leurs associations écologiques, culturelles ou syndicales, dans l'action municipale ou à l'intérieur de l'UDB, sur tous les fronts, nos adhérents n'ont pas ménagé leur peine et ont obtenu des résultats encourageants.

Ainsi notre succès aux municipales sur la liste **An Oriant Ecologie,** que nous avons largement contribué à mettre sur pied, notre campagne anti-uranium, nos initiatives sur le plan social et économique ont permis à de plus en plus de Lorientais de mieux découvrir l'UDB. Tout ceci dans un contexte où le tandem PS-PC semble vivre et provoquer un sacré malaise.

Nous savons qu'un certain nombre d'habitants du Pays de Lorient souhaitent faire plus ample connaissance avec nous.

D'autres voudraient nous donner un petit coup de main d'encouragement mais n'osent pas trop faire le premier pas ou ne savent pas comment.

Enfin, des anciens militants ou « vieux » sympathisants assis entre deux chaises, en attendant le parti idéal, commencent à avoir des crampes et démangeaisons.

Pour eux (et pour nous) nous organisons une rencontre autour d'un pot pour la nouvelle année, une discussion à bâtons rompus, **vendredi 19 janvier, à partir de 20 h 30, au FJT, rue Amiral Courbet à Lorient.**

Faites-vous accompagner, même d'un instrument, c'est pas interdit, par contre vous êtes priés de laisser aux vestiaires vos complexes, préjugés ou mauvaise humeur.

Pour nous contacter, UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex.

**O.Y.**

## L'enchanteur Berlin

***Comme bien d'autres (Madelin, Christine Ockrent...), le maire de Lorient a été faire son pèlerinage au mur de Berlin. Les médias n'ont malheureusement pas donné à cet événement la place qu'on donne habituellement à ce type de démarche ; si favorable à l'expression libre des peuples.***

***Par contre, hélas, on a appris par des journaux complètement pervers (Ouest-France, Le Télégramme, La Liberté du Morbihan) que le camarade Le Drian s'était opposé, MUR DANS LA HONTE, à un vote de la section de Lorient du PS au sujet de la privatisation partielle de certains services municipaux.***

***« Le Peuple Breton » appelle ses chers collègues journalistes à une juste appréciation des choses. Lorient a son maire. Point final. C'est un enchanteur. Et non une synthèse harmonieuse entre Egon Krenz et Margaret Thatcher.***

***Qu'on ne vous y reprenne pas !***

## Mégalorient

Il y a quelques mois, les héros positifs municipaux présentaient Lorient comme la « capitale de la Bretagne Sud ». Certains, dont Joël Guégan, ont fait remarquer le caractère pompier et ringard de ce genre de prétention. Plutôt qu'un hit parade dérisoire entre villes, nous souhaitons une collaboration aussi efficace que possible, évitant les concurrents sauvages, nuisibles aux intérêts bretons !

Le 13 décembre, dans *Ouest-France* (page Bretagne), un certain J.Y. Le Drian, qualifie Lorient de « tête de pont de l'arc atlantique ». Pas moins.

La gonflette, vous voilà !

Cependant, il y a de l'espoir, puisque notre maire envisage la création d'un « réseau de villes intelligent » ! Tellement intelligent qu'à la question « Vous vous voyez, les trois maires du Sud Bretagne ? », J.Y. Le Drian répond : *« On s'entend, je crois. Mais on ne se voit pas. Chacun bosse dans son coin, dans son fief (sic). Je compte les rencontrer en janvier »...*

*Ah, comme c'est beau des réseaux intelligents entre gens qui croient s'entendre et qui ne se voient pas ! Enfin, malgré tout, nous autres, on constate que votre pédagogie agroalimentaire a parfois des effets.*

*Et pour ne pas désespérer Keryado, pour contribuer la part de rêve des Lorientais, nous avons mis notre section mégalo au boulot. Elle propose au maire un nouveau slogan ravageur : « Lorient, capitale de l'Occident ».*

*Comme le mur de Berlin est tombé, et comme l'Oural ne représente pas grand chose pour ceux qui savent voir loin, nous irons jusqu'à Vladivostok, en passant par l'Extrême-Lorient. Et nous n'arrêterons là que si la mer est mauvaise.*

*D'ailleurs, on sent déjà l'influence japonaise de la libre entreprise dans certains services municipaux !*


le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne, 43 rue de Kerampont, 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM - 22300 Lannion.

**RÉDACTION**
Administration, abonnements : BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 3e trimestre 1989.

POBL VREIZH

DU NEUF EN BRETAGNE NORD :

# La filière « algue alimentaire »

**Une nouvelle vague déferle en Bretagne. Après l'électronique, la téléphonie, l'agro-alimentaire, notre « région » s'est peut-être trouvé en 1989 une nouvelle vocation : l'algue alimentaire.**

Au début de l'année le Conseil suérieur d'hygiène public a agréé 12 algues pour l'alimentation. Elles ont déjà pris le chemin des grandes surfaces sous forme de soupes, sauces, plats cuisinés. Un marché mondial s'ouvre maintenant aux normes françaises.




*Créé en 1982 à Pleubian, le Centre d'expérimentation et de recherche en algologie appliquée va être modernisé en 1990.*

## Plate-forme européenne de l'algologie

La Bretagne, dont le littoral recèle 800 espèces, affiche ses prétentions, être la plate-forme européenne de l'algologie. Dans ce contexte deux départements bretons semblent avoir des cartes à jouer : le Finistère ou la cueillette est ancestrale et les Côtes-du-Nord.

Le Conseil général de ce département a choisi l'innovation. Il va financer la construction d'un nouveau centre d'algologie à L'Armor-Pleubian, à hauteur de 16 millions de francs.

Le CEVA de Pleubian a déjà un rôle de veille technologique considérable dans ce nouveau domaine. Le CEVA est le seul en Europe à collecter des informations concernant l'utilisation des algues de 23 pays du monde.

Les fonctions d'information, de recherche, de veille scientifique, de conseils aux entreprises et consolidation de l'activité d'innovation font de cette société d'économie mixte, depuis 1986 implantée à L'Armor-Pleubian, dans les Côtes-du-Nord, un des lieux symboles de la Bretagne en pleine mutation technologique.

## Un marché nouveau

Dans ce nouveau boum, nous sommes passés de trois producteurs commercialisant des algues alimentaires sous forme déshydratée en 1981 à 15 en 1988... La concurrence européenne est faible. La commercialisation d'algues ne se pratique en Europe que très faiblement en Norvège, au Portugal et en Irlande.

Le premier pays producteur reste le Japon ou le chiffre d'affaires de cette activité est de 5 milliards de francs par an. Ce pays achète des algues en Corée. Pourquoi pas en Bretagne ?

Les Japonais suivent de très près la filière algues bretonnes, mais l'expectative est actuellement de rigueur. Tout dépendra des essais de culture réalisés en Bretagne.

## A l'assaut des assiettes ?

Un marché nouveau s'ouvre certainement à notre région mais de là à « ce que les algues partent à l'assaut de nos assiettes » comme l'a dit avec force la communication publicitaire. Il y a un pas énorme qui n'est pas franchi.

Les algues concentrent les métaux lourds et les normes admises varient d'un pays à l'autre. L'étude du marché de l'algue alimentaire n'a pas été faite ou peu faite en France. Les algues ont par ailleurs une très mauvaise image de marque. 9 Français sur 10 ne les imaginent que pour garnir des bourriches d'huîtres !

Dans toute la région elles sont synonymes de pollution. Les marées vertes sont encore d'actualité sur nos côtes.

Il y a donc un paradoxe. Un formidable marché s'ouvre peut-être aux producteurs bretons leaders européens de l'algue alimentaire. Une filière nouvelle existe, mais il y a peu d'études systématiques du marché européen et le produit est mal connoté.

## Filière ?

Les Bretons ont appris à se méfier des filières. Tant de promesses ont été faites que beaucoup restent dubitatifs en contemplant les hangars d'usine téléphonique devenus déserts dans le Trégor. L'algue alimentaire est un secteur réellement innovant. Mais, il ne suffit pas d'annoncer « mangez des algues pour qu'algues nous mangions ».

Il ya également comme dans d'autres secteurs risque d'épuiser les fonds. Tout dépendra des essais de culture réalisés par les chercheurs de Pleubian et de l'IFREMER à Ouessant. Là réside l'avenir de la filière.

**Guy Lanrivain**



*Nature algues à Pleubian. L'algue alimentaire, un nouveau marché.*



# Glizh-Arc'hant

## gant Fanch Treger

## eil lodenn

**pevare rann :**

## Kontadennoù ar vamm-gozh E-pad ar Reveulzi

– Setu amañ, eme vamm-gozh, un istor all a zo bet kontet din gant ma zad-kozh. C'hoarvezet e oa bet gant ma zad-you a blije dezhañ kontañ anezhi evel-hen.

– E-pad ar reveulzi vras, d'ar c'houlz ma oan o servijañ ar republik e-touez ar re-c'hlas e tegouezhas ganin en em goll e kostez Benac'h en ur c'hoad bras ha don, Koad an Noz.

O vrezeliañ e oamp d'ar mare-se a-enep d'ar chouanted abaoe un nebeut mizioù. En deiz-se, ma c'hamalad Gwenole Briant ha me hor boa, war un dro, kollet hon hent ha soudarded all hor c'hompagnunezh. Tostaat a rae an noz p'en em gavjomp dirak un ti kozh sklerijennet ur prenestr anezhañ. Skeiñ a ris war an nor, enkrezet un tammig rak leun a chouanted a oa tro-war-dro ha ne ouiemp ket penaos e vijemp degemeret en ti-mañ. Met penaos ober a-hend-all ? N'hor boa ket c'hoant da dremen an noz dindan heol ar bleiz, yen evel ma oa an amzer. Mestr an ti a oa glaouer moarvat rak du-pod a oa penn-kil-ha-troad. Feson ur plac'h eus ar c'hoadoù a oa ivez war e wreg. E diabarzh an ti e oa ur gwir arsenailh : fuzuilhoù, ferc'hier, filc'hier, pennbizhier, ha me oar me. Nec'het kaer en em gavis o welout kement-mañ. Ma c'hamalad, eñ, ne oa ket nec'het tamm ebet. Disklêriañ a reas piv e oamp, petra a oa c'hoarvezet ganeomp. Prometiñ a reas forzhig arc'hant d'hon ostizien evit ar boued hag al lojeis ha komz a reas ouzhpenn eus ar sac'h prizius a oa gantañ hag a felle dezhañ lakaat e penn e wele evel ur plueg.

Ur wech paket koan e chomjonp hon daou asambles. En traoñ e kouske tud an ti ha ni a oa roet deomp ur gambr kempennet er zolier. Evit krapat d'ar gambr-se e oa ur skalier da gentañ ha goude ur skeul sonn.

Ur wech erruet e-barzh e oa ret mont war e grabanoù rak izel e oa an treustoù ha bep seurt pourvezioù a istribilh dioute : anduilh, kig sall, kignenn, chalotez...

Gourvezañ a reas ma c'hamalad war e wele, e benn gantañ war ar sac'h prizius a servuije dezhañ da blueg. Me, azezet en e gichen, a glaske chom dihun rak ne oa ket gwall aeset ma spered. Koulskoude, a vuzul ma tremene an noz e save fiziañs ennon. Erru e oan dinec'h ha gouloù-deiz a oa o tont pa glevis hon ostiz hag e wreg o komz a vouezh uhel hag o en em chikanat en traoñ. En ur astenn ma skouarn e klevis sklaer ha fraez komizoù an ozhac'h.

– Arsa ! a-benn ar fin, daoust hag eñ eo ret lazhañ anezhe o daou ?

Hag ar wreg da respont :

– Ya.

Ha goude netra – sioul an traoù – chom a ris hep dialaniñ, ur c'hlizhenn yen em c'herc'hen. Ma Doue ! pa sonjañ c'hoazh ! hon daou hepken e-touez ar re mañ hag a oa leun a armoù gante.

A benn ur c'hard hag a gavis hir, hir, e klevis unan bennak o pignat gant ar skalier ha dre faotoù an nor e welis ar glaouer, ur c'hleuzeur gantañ en un dorn hag ur pezh pikol kontell en dorn all. E wreg a oa war e lerc'h. Digeriñ a reas an ozhac'h an nor met a-raok dont e-barzh ar gambr e roas ar c'hleuzeur d'e wreg. Klevout a ris houmañ o lâret neuze a vouezh izel d'he gwaz.

– Goustadig, kae goustadig.

Pa erruas Kemañ e traoñ ar skeul e lakeas e gontell etre e zent a-raok pignat. Ur wech erru a-live gant ar gwele e-lec'h ma oa gourvezet ma paour-kaezh kamalad, e vruched noazh, e kemeras e gontell gant un dorn ha gant an dorn all e krogas start en ur pezhiad kig-sall a oa en pign ouzh an treust, a droc'has un tamm mat dioutañ hag a yeas kuit evel ma oa deuet.

Serrin a reas an nor war e lerc'h ha netra ken.

Chom a ris ma unan gant ma sonjoù. Pa savas an deiz e teuas an holl familh da zihuniñ ac'hanomp evel hor boa gourc'hemennet dezhe. Servijet e voe deomp ul lein vat. Daou gilhog a oa war an daol. Ret e oa deomp, eme ar wreg, debriñ unan anezhe ha kas egile ganeomp. Pa welis an daou labous-se war an daol e komprenis raktal ster ar goulenn spontus.

– Arsa ! a-benn ar fin, daoust hag eñ eo ret lazhañ anezhe o daou ?

**(Da vezañ kendalc'het)**

---

## Deiziataer 1990 SAE

« Kustumet eo an dud bremañ gant an deiziataer a vez kinniget dezho bep bloaz, e Brezhoneg penn-da-benn. Kavout a reot e-giz boaz a-bep seurt titouroù e dibenn ar c'harnedig. Talvoudus int d'an holl, hag o roll zo bet klokaet er bloaz-mañ. Ne gousto deoc'h nemet 30 Lur an tamm ; ha 25 Lur hepken adalek 10 skouerenn gourc'hemennet ». Embannaduriou SAE, 7 straed Hoche, 35000 Roazhon/Rennes ».

# II. Daoust hag e vez neptu pep skol ?

N'int ket kiriek penn-da-benn ar vistri-skol. Dav eo soñjal e kantadoù a ensellerien a zo karget da deurel evezh ouzh ar c'helc'hlizheroù mar emaont heuliet mat en anv ar renerien guzhet a-dreñv o faperioù e... Pariz.

**Douaroniezh pe jeografiezh (kendalc'h)**

Sikouret gant ar gouarnamant eus an tu kleiz pe eus an tu dehou e teu ar maout gant ar « yeti » Olier Gwichard hag e vevelien. Par int d'an diktatourien : lakaet o deus ar « Pehideuloar » e penn ar vugale-skol evel ma vefe ijinet an drouc'hadenn gant an natur abaoe kantvedoù. Boazet eo bet ar vugale da blegañ dirak ar vistri-skol evel ma vefent-int « doueed ar Ouiziegezh ». Dont a raio ar reveulzi pa vo dizoloet ar wirionez ganto mar o deus ur youl greñv. Skoazellet eo ar bastell-stad gant un Istor savet gant tammou staget o tont eus Bro-Anjou, Bro-Vande hag all gant kelennerien desket-bras ha treitourien asamblez o deus roet ur vuhez dezhi. Evel deñved laosk ez a d'o heul renerien a bep seurt heñvel ouzh ar re gezrh war roudoù Pinochet, Hitler, Stalin hag all. Paour kaezh !

Ar baron a ren an traoù evel ur gouarner e Broioù an Afrika. Savet eo bet ur palez kaer-kenañ ha ker-spontus gant arc'hant an dailhantidi...

**Al lennadurioù sklaeraet**

E galleg nemetan int eveljust o fougeal Bro-Frañs, Pariz hag ar vourc'hizien. N'eus netra pe nebeut o splannaat al labourerien (re ar c'herioù pe re ar maezioù) nemet doareoù an Itron De Sevigne, barzhonegoù pe bezhioù-teatr awenet gant tud n'int ket gant an naon peget e-barzh o c'hof an aliesañ, ha disprizañs ouzh ar milionoù a dud o komz yezhoù n'int ket ar galleg meur.

**An niveroniezh – ar jedoniezh**

N'eo ket stag d'ar vuhez. Ne vez ket displegadur ar problemoù hervez ur micher pe unan all roet evel ur skouer.

**Ar c'han hag ar muzik**

Alies ez eus meuleudioù e-keñver Bro-Frañs evel e-barzh ar meulganmañ :

*« Ô France, ô mon pays, tes travaux sont sublimes*
*Quand l'astre du progrès, qui brille sous tes cils*
*Eclaira, grâce à toi, toute l'Humanité ».*

Na mui, na maez e-pad ma veze an Alamaned o kanañ « Deutchland über alles » (Bro-Alamanagn dreist pep tra) ha « Got mit uns » (Doue asamblez ganeomp) engravet war vlouk o gouriz. Gwir eo edo Hitler e penn an armeoù e-pad ar brezel diwezhañ. Cheñchet eo bet an traoù ganto dija sur, met nann gant Fransizien a sav atav war o elloù evit kanañ « kokoriko » evit an disterañ darvoud.

**Kelenn ar reolennou a vuhez vat**

N'o deus ket ar yaouankizoù c'hoant da gaout « ezhomm » eus ar « morale ». N'eus nemet er skol-Stad an eil derez em eus ket kentelioù digant ur c'helenner ampart n'edo ket stag, tamm ebet, d'ar relijion. Dalc'het em eus soñj eus e zisplegadurioù diwar-benn ar genskoazell a zisgase kastiz pa ne oa ket doujet. Souezhet on bet pa ouzin ne veze ket kentelioù a seurt-se. Dalch'et eo bet an deskadurezh a-zivout ar « morale » e broioù 'zo evel Bro-Veljik hag ouzhpenn kentelioù o tisplegañ ar relijionoù. Evel boaz e chom a-dreñv Bro-Frañs daoust d'e lorc'h divergont.

**Deskadurezh melestraduriou ar stad**

Kempennet eo bet brav ar c'hentelioù evel ma vefemp erruet en ur baradoz war an douar. Re vrav int evit bezañ gwir, o tispartiañ ar c'huzulioù-kêr, ar c'huzulioù-departamant, ar c'huzulioù rannvroel, ar votadegoù hag all. Kreizennañ Bro-Frañs eo an droug brasañ daoust d'an digreizennañ brudet gant ar gouarnamant hervez « rejionoù » ijinet gantañ o vodañ tud n'int ket bet lakaet asambles gwechall ha n'o deus ket ar memes boazamantoù nag ar memes spered.

**Al lezennou kenwerzhel**

N'int ket bet kelennet gwech ebet e-barzh skolioù an derez kentañ met anavezout a ran anezho. Aze emañ gourdrec'h ar bed kapitalour, gant lezennoù savet evito. Hir e vefe reiñ anezho holl : bankoù, marc'hadtier evit al lodennoù-kapital, bodadoù hep anvioù-tud, tier-eskemm evit marc'hadourezhioù dre vras hag all. Ne gontan ket an doareoù evit gwerzhañ, prenañ, prestañ, amprestañ hag all. Roet hon eus pegen aes eo bet evit tud an aferioù sevel « rejionoù » kempennet ganto evel broioù al Liger (Pehideuloar) ken droch hag hini « Midi-Pyrénées » pe hini « Rhône-Alpes ».

**Evit klozan**

Muioc'h-mui kompren an dud ne vez ket gwelet Bro-Frañs evel ur Stad hag a ro skouerioù mat d'ar re all. Dont a ra an Europ. Gouzout a ran ne vo ket hini ar pobladoù met hini ar varc'hadourien. Met keleier a vo ha darempredoù etre ar vicherourien, etre al labourerien-douar. Diaesoc'h-diaesoc'h e vo d'ar Fransizien ch'oari o fompinenned gant kenseurted en do tapet skiant-prenet war hentoù all.

**Aldrig A NAONED**

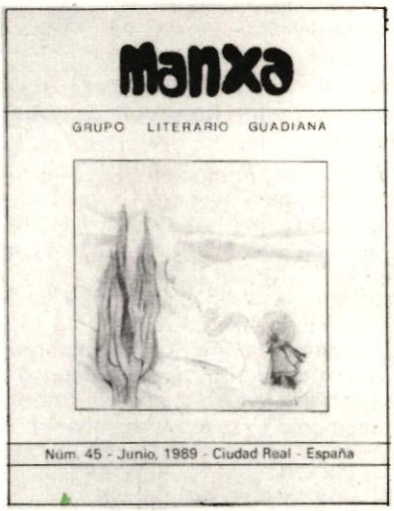
## BARZONNEGOÙ

## GOANV

Estreged teuziou gwez,
Beuzet en amhoulou hag en erh,
O konta an eil d'egile
Koñchennou koz meurbed,
Ar hoad a zalh en e greiz,
a-dreñv ar ridoch skañv ha yen
Gwiadet gand ar goañv,
Esper eur vuhez all
Kuzet dindan pallenn goudoruz
An deliou maro.

**Youenn Brusk**

***Skivet ar wech kenta e spagnoleg evid (hag embannet gand), Manxa (nº 45), Ciudad Real, Bro Spagn.***




## ESPERANS AR GOANV

Ar goañv, ar goañv kriz ha yen,
Gand e heuliad aveliou garo,
Zo arruet en eur skourjeza ar gwer
Hag ar gwez er hoad.

Ema dija ar skorn war ar stêr,
Ha liviou kemmuz an diskaramzer
Zo deut da veza unton, ingal.
Kement tra a zeblant trist, ken teñval.

Med el leh doaniuz-se
– Evel pluñv distaget deuz eskell eun êl –
E kouezas an erh, balzam sakr.

Ar binenn a gemmas en eur wezenn Nedeleg,
Hag ar plant morzet a jom
Goudoret dindan eur vantell zidarch.

**Carlos R. de Dampierre**
**Troidigez gand Youenn Brusk**

# Diviz gant Fanch Kerrain diwar-benn skridou brezhonek an aotrou Bourdellès

**POBL-VREIZH : Diwar-benn an Abad Bourdellès ec'h eus lavaret e oa anezhan ar brasan skrivagner e brezhoneg. Sonjal a rez an dra-se e gwirionez ?**

**F.K. :** N'em eus ket implijet ar ger skrivagner. Ret eo ober an diforc'h etre barzhoniezh ha komz-plaen. Ha din da c'houzout n'en deus ket bet aozet kalz a varzhonegou, estreget ur Basion ha n'eo ket gwell anavezet gant ar vrezhonegerien. Un tammig skoemp eo, evel just, ober un asez « Hit Parade » eus an danvez-man-danvez ha lavarout diwar-benn hen-man-hen penaos eo an hini gwellan evit ar skrivan, ... ar preder, ar sonerezh pe me oar. Daoust da se, gwir eo, kemer a ran anezhan evit an donezonetan skrivagner yezh-plaen a zo bet dichanset din lenn.

**P.V. : Ne gav ket dit e lavarez aze komzou goullo ha gwell subjektivel ?**

**F.K. :** Spi am eus n'int ket komzou goullo. Breman, evit pezh a sell bezan subjektivel, se a zo un afer all. Ma lavarez din e plij dit muioc'h « Don Giovanni » Mozart eget Pasion hervez Sant-Maze » Y.S. Bach pe « Navet Simfonienn » Beethoven, an dra-se a zo subjektivel. An talvoudou arzel n'emaint ket o nijal evel balafenned e n'ouzon peseurt « bed ar mennoziou ». E darempred e rankont bezan gant hon subjektivelezh. Se a zo sklaer. Evelato, n'eo ket hep abeg an hini eo am eus lavaret seurt traou ha n'on ket va-unan, n'eus forzh penaos, o lavarout e oa eus an Aotrou Bourdellès ur mailh war ar brezhoneg. Kuit da astenn ar gaoz diwar-benn natur an arz, betegouzout e vanfe kousket al lennerien, e c'hellan displegan dit ma sonj berr-ha-berr : en diavaez d'ar varzhoniezh, n'anavezan netra a gement a fromfe va c'halon kement hag un nebeut pennadou deuet diwar e bluenn.

**P.V. : Ar pep pouezhusan evidout eo neuze, ma komprenan mat, bezan fromet ha netra ken ?**

**F.K. :** Setu, dres, pezh a gredan. Pezh a gont araok pep tra eo an arvesterezh, an estlamm dirak an oberenn-arz, al levenez don degaset d'ar spered ha d'ar galon dre hanterouriezh ar skiantou. Va mestr kozh, Sant Tomaz Akwino, a dermene ar gened evel-hen : bez ez eo, emezan « pezh a blij d'ar gweled » « id quod visum placet ». Ac'hanta : bez ez eus pennadou eus an Aotrou Bourdellès, bet lennet ganin pell'zo, hag a zo chomet an envor anezho garanet don em c'halon. Am fromet o deus ken o deus.

**P.V. : Eus peseurt pennadou ec'h eus ar muian sonj ?**

**F.K. :** Gortoz un tamm... Dont a ra sonj din eus ur studiadenn bet savet gantan diwar-benn al lennegezh geltiek ha bet embannet – a gav din – e Gwalarn e-doug ar brezel. Lennet em boa anezhi pa oan ugent vloaz hag abaoe n'em eus ket bet tro d'hec'h adkavout. Bez e c'hellan menegin ivez daou bennad tennet eus « Al Liamm » : « an Hunvreou kaer » (niverenn 24) – Marzhus em eus bet kavet ordinal ar pennad-se – hag an hini a zo bet adembannet en niverenn ziwezhan : « An Istor hag ar Vro ». Hag ar pennadou bet embannet gwechall e « Studi hag Ober » : an hini a voe bet savet gantan a-zivout « Breizh e 1788 » ha dreist-holl ar brezegenn en enor da Yann V ha distaget gantan e-ser Bleun-Brug Landreger. Ar pajennou-se, ma kaver enno skeudennou boemus o lintran evel mein-sked hag e-lec'h ma santer donder an trivli ha birvidigezh ar galon, ar pajennou-se, en o eeunded, a zo ken brav ma chomer estlamm ouzh o adlenn.

**P.V. : Se ne ra ket ur bern skridou !**

**F.K. :** Ret anzav n'eus ket skrivet kement ha Youenn Olier hag en deus leuniet miliadou ha miliadou a bajennadou. (Heman o vezan ivez, daoust ma ne vez rannet ger ebet diwar e benn er c'hazetennou, ur skrivagner eus an uhelan maz eo un dudi evidon lenn e « Notennou politikel bep miz e-barzh « Imbourc'h »). Koulskoude ez eus difluket diouzh beg e bluenn meur a bennad all hag a gavan dudius-tre. Dalc'hmat e vezont skrivet en ur yezh gwevn ha nerzhus resis ha buhezek. Dalc'hmat e vez don ar from enno ha gouest e vezont da entanan al lenner ha da c'hwezhan en e galon tan ar garantez pe ar gounnar, da luskan anezho war-raok ha da rein dezho ar c'hoant da zamantin da ezhommou ar vro. A-walc'h eo d'a lenner furchal un tammig e « Barr-Heol » evit dizolein tenzoriou speredel. Pleustret en deus an Aotrou Bourdellès war gudennou ekonomikel Breizh, war stad an Trede-Bed, war Ster an Istor war dalvoudegezh kelc'hlizhiri ar bibien evit da-zont hon bro. Ha c'hoazh em eus ankounac'haet ober meneg eus div niverenn a-bezh eus « Imbourc'h ».

An hini gentan anezho a voe gouestlet d'ar frammou politikel a c'hellje sevel hon bro eus ar vouilhenn ha lakaat pep tra en e blomm. An eilvet, deuet er-maez e 1977, a bled gant



kudenn ar varksouriezh. Ul labour dispar !

**Da genderc'hel**

---

## Brezhoneg yezh ofisiel

Manifestet e oa en Alre d'ar Sadorn 16 a viz Kerzu. Gant Stourm ar Brezhoneg eo aozet ar vanifestag-se. He fal : kaout panellou-hent brezhoneg war ribl hon hentou ; gounit ur statud a yezh ofisiel evit ar brezhoneg.

## Bro Nevez

Deut eo er-maez niverenn nevez Bro Nevez, kazetenn skourr Stadou-Unanet kuzul etrevroadel evit kendalc'h ar brezhoneg, gant pennadou dedennus e brezhoneg hag e saozneg dreist-holl.

## Breman miz Kerzu

Kavet vo en niverenn-se ur bern pennadou dedennus, da skouer : Kendalc'h Diwan ; Manifestadeg Naoned ; Euskadi : Josu Muguruza lazhet ; Barzhaz Breizh ; Kelenn-Brezhoneg er 5 departamant Lans stourm an Deug ; Kuzuliouker : ouzhpenn 400 a vennadou. Distrujet vez gwez evit embann seurt traou...

## Lennit al lanv

Koumanant : 100 lur. Skoazell : adalek 130 lur.

War roll ar pennadou bet embannet en niverenn 50, nevez deut er maez :

- Keleier a-bep seurt.
- Etrebroadel : Kembre, Euskadi...
- Ur Breizhad e-kreiz tourmant an dispac'h e Rusia.
- Kelenn brezhoneg e bro-Bariz.
- Lennegezh, barzhonegou, danevellou.

Plijadur e leizh.






*STATUT DES LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES :*

# Plus de 400 vœux de conseils municipaux bretons !

Répondant à une invitation lancée par le Comité Breton Emgleo evid Yezou (l'Entente pour la Loi des Langues), 411 municipalités de Bretagne avaient, fin octobre, exprimé leur appui aux vœux émis par les trois Conseils Généraux du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, par le Comité Économique et Social et le Conseil Régional de Bretagne ***« en faveur du statut à reconnaître à la langue et à la culture bretonnes, ainsi qu'aux autres langues et cultures régionales de France »***, – *« une cause qui est soutenue par les diverses tendances de l'opinion »*.

Après une année de campagne méthodique, conduite jusqu'à présent **sans aucune intervention médiatique,** le « comité breton » fait le point sur les suites de son invitation adressée à tous les maires de la Basse-Bretagne, zone traditionnelle de l'usage populaire du breton (à l'ouest d'une ligne Plouha-Caurel-Vannes). Le bilan actuel de cette consultation des élus bretons de base est tout à fait favorable. Qu'on en juge :

– Sur les **411 délibérations** de soutien aux résolutions de nos assemblées départementales et régionales, 349 émanent des 580 communes de Basse-Bretagne, soit **60,17 %** de cette partie de la Région, et ce pourcentage est appelé à progresser dans les semaines à venir ;

– Sur ces 349 vœux, **202 émanent du Finistère,** soit 71,37 % des 283 communes du département (et tout une série d'autres vœux sont promis ou assurés) ;

– Dans la partie bretonnante des Côtes-du-Nord, **60 % des communes concernées** se sont prononcées dans le même sens, tandis que, dans le Morbihan, où le lancement de la campagne a été plus tardif, **55 %** seront bientôt atteints ;

– Il est à souligner qu'en Pays Gallo, **62 conseils municipaux** ont adopté un texte de soutien, faisant généralement état de la culture gallèse, l'une des formes de la culture populaire bretonne (mais, pour encore, il n'a été possible de toucher qu'un petit nombre des maires de Haute-Bretagne).

Lors de la clôture de la campagne en cours, dans quelques semaines, le dossier des délibérations municipales bretonnes relatives à la loi générale demandée, sera communiqué aux Conseils Généraux et Régional et aux parlementaires de Bretagne, pour être défendu près du gouvernement. L'objectif étant de faire avancer l'examen et la discussion des diverses propositions de loi concernant les langues et cultures de France, en souffrance au Parlement.

**COMITÉ BRETON**
**40 bis rue de la République**
**29200 BREST**

# L'affaire Prigent : précisions

Le capitaine Prigent précise notre article sur plusieurs points, donne une autre version sur d'autres. Il n'est resté que peu de temps à la CFDT. Les 300.000 F de la Total, c'est au compte Carpa de son avocat CFDT qu'ils ont été versés, pas à lui, qui attend toujours. Le pourvoi en cassation contre le jugement de la Cour d'Appel de Rouen (350.000 F à l'officier de marine licencié), c'est R. Prigent qui l'a effectué, la Total ayant fait un pourvoi « incident ». Ce n'est pas seulement le travail mais surtout la facture de ses artisans qu'il conteste (sans expertise). Résultat, « 170.000 F de créances impayées ». R. Prigent refuse aussi le procédé du rachat de sa maison par sa fille, puisqu'il estime qu'il ne doit pas l'argent que le Comptoir des Entrepreneurs lui réclame. Il estime aussi qu'en adoptant le ton de la menace, il ne craque pas. Il tente d'obtenir justice. Notre article avait pour but de présenter les faits, sans goût intempestif du sensationnel, sans immixion dans la vie privée des gens. Nous maintenons ce cap, tout en insistant sur le problème des droits de l'homme dans l'hexagone, deux siècles après la Révolution.

## En bref

● Paulet ferme à Pornic : la sardinerie, qui emploie 99 personnes dont 65 n'ont pas jusqu'ici de « porte de sortie » vers la retraite ou une conversion. Paulet, dont le siège est à Douarnenez, avait fermé son usine de Ploërmel en juillet 1988.

● Cassegrain : après l'annonce de la vente de l'unité de production et de la marque à Bonduelle par l'actuel propriétaire Saupiquet, l'intersyndicale CFDT-CGT de Saupiquet-Nantes dénonce la mauvaise gestion du PDG Bauer et « la destruction du patrimoine que tous les salariés se sont évertués à hisser très haut dans la notoriété ».

● Baron et Anneix, sonneurs bien connus en Bretagne, ont fait un triomphe en Inde où ils ont joué une fois devant plus de 100.000 personnes.

## CELIB

Le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) tenait son assemblée générale le 2 décembre à Rostrenen.

Le public réduit (une vingtaine de personnes autour du président Le Douarin), dans lequel figuraient peu d'élus (mais un de Nantes), a pourtant renoué avec l'histoire en découvrant le nombre croissant d'entreprises (plus de 200) cotisant au CELIB, et la constitution d'un « club » qui en regroupe une trentaine, et non des moindres, autour d'une véritable esquisse de pouvoir économique breton.

## Luttes écologiques en Bretagne

Bétonnage de la presqu'île de Rhuys, centrales de Plogoff et du Pellerin, marées noires, pollution de rivières, dévastatrices recherches d'uranium, algues vertes, nitrates... les militants et les sympahisants de l'UDB sont depuis longtemps au premier rang des luttes écologiques en Bretagne.

Vos témoignages (textes, photos...) seront accueillis avec intérêt par les rédacteurs de la brochure mise en chantier par l'UDB. Merci de les adresser à : UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex.

# L'agenda de S.A.E.

« L'agenda, entièrement en breton, que publie chaque année Skol An Emsav, vient de paraître. Comme sur les précédents agendas, vous trouverez à la fin du carnet une montagne de renseignements sur les mouvements culturels et politiques, syndicats, journaux bretons. Des adresses utilies des Pays Celtiques et différents pays tels que la Catalogne, Pays Basque, Corse, etc...

Cet agenda vous reviendra à 30 F seulement (+ 6 F de frais PTT) et 25 F l'unité à partir d'une commande de 10 exemplaires. (15 % frais d'envoi). Ecrire aux Editions Skol An Emsav, 8 rue Hoche, 35000 Roazhon/Rennes ».

## Agro-alimentaire

● Le groupe agro-alimentaire breton Guyomarc'h va participer au capital de Delpeyrat, un des cinq principaux producteurs de foie gras.

## Musées

● Les conservateurs de musée des cinq départements bretons, réunis récemment à La Roche-Bernard, souhaitent un vrai statut professionnel et proposent des éléments pour une vraie politique dans ce secteur.

## *Ouest France* contre la Bretagne

Le « quotidien rennais » y va très fort en ce moment contre l'unité administrative de la Bretagne.

Evoquant le festival Breizh a Gan, de St-Pol-de-Léon (3 décembre), il n'hésite pas à parler des chorales « des quatre départements de Bretagne et de Nantes ».

Même attitude vis-à-vis d'un regroupement de dix radios locales « de Bretagne et de Loire-Atlantique ».

Quand la réalité ne cadre pas avec la fiction administrative, *Ouest France* triche avec la réalité. C'est un choix... Voir la pauvreté actuelle de sa page « Bretagne », complétée par des échos anecdotiques du « grand ouest ».

# EXTRAITS DE LA RÉSOLUTION 192 (1988)

## sur les langues régionales ou minoritaires en Europe

*Un problème technique nous a empêché de rappeler une partie du texte de la Résolution 192 sur les langues régionales en Europe.*

Article 5

*Objectifs et principes*

1. Les Parties s'engagent, en matière de langues régionales ou minoritaires parlées sur leur territoire, à prendre comme base de leur politique et dans leurs législation et pratique les objectifs et principes suivants :

*a.* la reconnaissance des langues régionales ou minoritaires en tant qu'attribut d'une communauté ;

*b.* le respect de l'aire géographique de chaque langue régionale ou minoritaire en faisant en sorte que les divisions administratives existantes ou nouvelles ne constituent pas un obstacle à la promotion de cette langue régionale ou minoritaire ;

*c.* la nécessité d'une action résolue de promotion des langues régionales ou minoritaires, en vue de les sauvegarder ;

*d.* la suppression de toute discrimination concernant l'emploi des langues régionales ou minoritaires, ainsi que toute pratique ayant pour effet une telle discrimination, dans l'esprit de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ;

*e.* la promotion de l'usage oral et écrit des langues régionales ou minoritaires dans la vie publique, sociale et économique ;

*f.* le droit de chacune des communautés pratiquant une langue régionale ou minoritaire d'entretenir et de développer des relations de solidarité avec d'autres communautés analogues de l'Etat ;

*g.* l'enseignement et l'étude des langues régionales ou minoritaires à tous les stades appropriés ;

*h.* offrir des facilités afin que les personnes non locutrices de ces langues, habitant sur le territoire sur lequel ces langues sont pratiquées et qui le souhaitent, puissent apprendre ces langues régionales ou minoritaires ;

*i.* la promotion des études et des recherches sur les langues régionales ou minoritaires dans un cadre universitaire ou équivalent ;

*j.* faire en sorte que le respect, la compréhension et la tolérance à l'égard des langues régionales ou minoritaires constituent des objectifs de l'éducation et de la formation dispensées sur leur territoire ainsi qu'encourager les moyens de communication de masse à poursuivre les mêmes objectifs ;

*k.* étudier la possibilité d'appliquer les formes d'échanges transnationaux appropriés aux langues régionales ou minoritaires pratiquées sous une forme identique ou proche dans deux ou plusieurs Etats contractants.

2. Les Parties s'engagent à appliquer, *mutatis mutandis*, les principes énumérés sous le paragraphe 1 ci-dessus, aux langues dépourvues de territoire.

3. Les Parties sont encouragées à créer des organes qui seraient chargés de conseiller les autorités sur toutes les questions ayant trait aux langues régionales ou minoritaires.

Article 7

*Services publics, autorités administratives et justice*

En matière de relations avec les services publics, et les autorités administratives et judiciaires, les Parties s'engagent, en ce qui concerne le territoire sur lequel ces langues sont pratiquées et dans la mesure où cela est raisonnablement possible :

*a.* i. à ce que les langues régionales ou minoritaires soient utilisées par les autorités administratives ou que ces autorités, ou tout au moins ceux de leurs agents qui sont en contact avec le public, emploient les langues régionales ou minoritaires dans leurs relations avec les personnes qui s'adressent à celles dans ces langues ; ou

ii. à ce que les personnes qui s'adressent à l'administration, si le paragraphe *a.*i n'est pas susceptible d'application en raison de la situation particulière de la langue régionale ou minoritaire, puissent formuler valablement un acte ou une demande dans cette langue ;

*b.* i. à ce que les langues régionales ou minoritaires soient utilisées par les services publics chargés de fournir des prestations ou que ces services, ou tout au moins ceux de leurs agents qui sont en contact avec le public, emploient les langues régionales ou minoritaites dans leurs relations avec les personnes qui s'adressent à eux dans ces langues ; ou

ii. à ce que les usagers, si le paragraphe *b.*i n'est pas susceptible d'application en raison de la situation particuliuère de la langue régionale ou minoritaire, puissent formuler valablement un acte ou une demande dans cette langue ;

*c.* i. à veiller à ce que les services judiciaires utilisent les langues régionales ou minoritaires dans les procédures ; ou

ii. si le paragraphe *c.*i n'est pas susceptible d'application en raison de la situation des langues considérées, à veiller à ce que les services judiciaires :

– établissent dans les langues régionales ou minoritaires, sur demande, les actes liés à une procédure judiciaire ;

– permettent l'exercice des droits de recours et de défense dans les langues régionales ou minoritaires et assurent, par des moyens appropriés, la compréhension de ces langues par le personnel judiciaire ; ou

iii. si les paragraphes *c.*i et ii ne sont pas susceptibles d'application en raison de la situation des langues considérées, à veiller à ce que les services judiciaires garantissent la possibilité pour l'accusé de s'exprimer dans sa langue régionale ou minoritaire et reconnaissent dans tous les cas la validité des actes et demandes, écrits et oraux, formulés par une personne dans une langue régionale ou minoritaire ;

*d.* à prendre des mesures afin que l'utilisation des langues régionales ou minoritaires dans les cas visés sous les paragraphes *a* à *c* ci-dessus ne comporte pas de frais additionnels pour les intéressés ;

*e.* à ce que les autorités publiques puissent rédiger les actes dans une langue régionale ou minoritaire ;

*f.* à proposer les formulaires et textes administratifs d'usage courant pour la population dans les langues régionales ou minoritaires ;

*g.* à rendre accessibles, dans les langues régionales ou minoritaires, les textes fondamentaux de l'Etat et les textes qui concernent particulièrement les populations parlant ces langues ;

*h.* à encourager les collectivités régionales à assurer la publication, dans les langues régionales ou minoritaires, des textes officiels dont elles sont à l'origine ;

*i.* à encourager les collectivités locales à assurer la publication, dans les langues régionales ou minoritaires, des textes officiels dont elles sont à l'origine ;

*j.* à favoriser le respect ou l'adoption des formes correctes des patronymes, sur la demande des intéressés, dans les langues régionales ou minoritaires ;

*k.* à permettre l'utilisation ou l'adoption, le cas échéant conjointement avec une autre dénomination, des formes correctes de la toponymie, dans les langues régionales ou minoritaires ;

*l.* à garantir aux collectivités régionales le droit d'utiliser les langues régionales ou minoritaires dans les débats de leurs assemblées ;

*m.* à garantir aux collectivités locales le droit d'utiliser les langues régionales ou minoritaires dans les débats de leurs assemblées ; (...)

*o.* à assurer le recrutement et, le cas échéant, la formation des fonctionnaires et agents publics nécessaires à la mise en œuvre de ceux des paragraphes *a* à *n* acceptés par la Partie contractante ;

*p.* à privilégier, sur leur demande, l'affectation des agents publics ayant la connaissance d'une langue régionale ou minoritaire dans le territoire sur lequel cette langue est pratiquée ; (...)

# BRUXELLES INFOS

## Intervention du Dr Simeoni au nom du groupe Arc-en-Ciel en réponse à l'allocution de M. Dumas, président du Conseil

*« ... Je vous demande encore aujourd'hui de mettre fin au colonialisme interne de l'Etat français.*

*Les peuples de l'Hexagone avec le peuple corse ne souhaitent pas la disparition de l'Etat, mais l'invitent à faire enfin sa « Perestroïka » politico-administrative pour qu'il se débarrasse une fois pour toutes de son jacobinisme, pour qu'il entre enfin dans la modernité démocratique et que la seule Europe viable puisse enfin se faire, celle des peuples et des régions.*

*Il doit reconnaître identité, culture, langue et le droit d'assurer leur destin de collectivités historiques à ces peuples. Que cesse la tutelle abusive pour une autre plus juste et plus intelligente.*

*La construction de l'Europe a du retard et elle le doit pour beaucoup à des systèmes stato-politico-administratifs centralistes d'Etat-Nations, issus de leur passé de puissances hégémoniques. Or l'Europe de l'Ouest doit faire face, telle qu'elle est et sans tarder, au gigantesque bouleversement en Europe de l'Est. Elle ne pourra le faire qu'en se mettant à jour elle-même, en décolonisant ce qui est sa partie dominée et qui se situe paradoxalement en général le plus à l'ouest et le plus au sud.*

*Six mois de présidence, c'est court, je le concède. Mais au Conseil, ne gaspillez plus le temps que la France a encore devant elle.*

*Je vous le répète. Plus de paroles, des actes ! C'est urgent ».*

## Réponse de R. Dumas à M. Simeoni

**(extraits) 12 décembre 1989**

### Mépris et énervement

*M. Simeoni me permettra d'exprimer ma déception de devoir clore notre dialogue dont il a rappelé quelques échanges. C'est, en effet, la fin de la présidence française. Il poursuivra donc ce dialogue avec mon successeur. Pour aujourd'hui, et comme je ne veux pas être désagréable puisque c'est la fin de notre mandat, je lui dirai simplement que je n'ai pas entendu d'arguments nouveaux dans son propos si ce n'est l'expression un peu ravaudée d'une revendication qui a sa place ailleurs et qui, en tout cas, n'a pas sa place ici, en dehors du fait que ce soit lui-même qui en parle.*

## BEI : Prêt aux organismes de développement régional de la Bretagne et de l'ouest de la France (57,2 millions d'écus) pour le crédit-bail immobilier

Luxembourg (EU), vendredi 8 décembre 1989. La BEI accorde un prêt global de 400 millions de FF (57,2 millions d'écus) aux Sociétés de développement régional (SDR) de la Bretagne et de l'Ouest en faveur de leur filiale commune de crédit-bail immobilier : la SICOMI BATIROC.

Ce prêt, d'une durée maximale de 15 ans, est destiné au financement des petits ou moyens investissements immobiliers des PME-PMI ainsi que des collectivités locales soucieuses d'encourager les initiatives industrielles. Il participe au développement régional des zones ouest de la France en associant les SDR et les collectivités, par des subventions et le crédit- bail immobilier géré par BATIROC, dans les secteurs de *l'industrie, du tourisme et des services liés* (uniquement en zones aidées au titre du développement régional).

# SUISSE :

## L'armée contestée

Contrairement à toutes les prévisions, 35 % de l'électorat helvétique a voté pour la suppression de l'armée, après un débat portant sur l'efficacité de l'armée en cas de guerre nucléaire.

Un autre résultat doit être noté : alors qu'aucun canton alémanique ne donne plus de 38,7 % de « oui » à la suppression de l'armée (ce qui est déjà considérable), les cantons francophones lui donnent des pourcentages considérables : 56 % pour le Jura, 61,4 % pour le Valais, malgré la campagne pour le « non » de la plupart des partis traditionnels et des députés.

Pour les Suisses francophones, l'armée suisse apparaît souvent comme l'armée de la Suisse alémanique, d'où sont originaires la plupart de ses chefs. Le vote traduit aussi une défiance à l'égard des autorités fédérales. De plus, la Suisse romande, souvent moins riche que la Suisse alémanique, vit mal une politique de germanisation rampante.

L'armée suisse, organisée sur un modèle défensif et décentralisé, exigeant pour les citoyens, efficace, a des qualités indéniables. Mais le vote des Helvètes traduit une crise du consensus, une tension dans un État aux institutions très démocratiques mais où la combine et la corruption ne sont plus absentes.

## Afrique du Sud et Rugby

A la demande du président de la Fédération galloise de rugby, les clubs de rugby gallois, réunis en assemblée générale extraordinaire le 8 octobre dernier à Port Talbot, ont décidé de rompre leurs liens sportifs avec l'Afrique du Sud par 276 voix contre 113 et 6 abstentions. En 1984, un vote sur le même sujet avait donné un résultat inverse ; « il est évident que les temps changent », a déclaré M. Rowlands, président de la Fédération galloise. Il a précisé cependant que la décision des clubs n'empêcherait par les joueurs de se rendre à titre individuel en Afrique du Sud. Le vote est intervenu après la participation de neuf joueurs et de plusieurs officiels gallois aux festivités organisées en Afrique du Sud à l'occasion du centenaire de la Fédération sud-africaine de rugby (SARB).

A quand une telle décision de la Fédération française et des clubs français de rugby ? Et au fait, quelle décision compte prendre M. Bambuck, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, à l'égard des rugbymen français qui sont allé récemment jouer en Afrique du Sud, répondant à l'invitation de la SARB ? (1).

Après la libération récente de M. Walter Sisulu, ancien secrétaire de l'ANC, et de six de ses compagnons, un ministre du gouvernement de M. Frederik De Klerk s'est dit prêt à « discuter » avec des dirigeants de l'ANC. Attendons donc de voir si le gouvernement sud-africain mettra ses actes en accord avec ses paroles. Pour cela il doit d'abord, comme l'a déclaré M. Sisulu, libérer tous les prisonniers politiques, et évidemment libérer M. Nelson Mandela, dirigeant de l'ANC. En tout cas le Congrès national africain n'entend pas déposer les armes avant des négociations avec le gouvernement sud-africain. En tout cas, comme l'a rappelé le président du Zimbabwe, « le système d'apartheid est intact dans la loi comme dans les faits en Afrique du sud ». Même si on ne peut ignorer les petits progrès.

**(1) Voir le « Peuple Breton » du mois d'octobre.**

## Étrange collusion

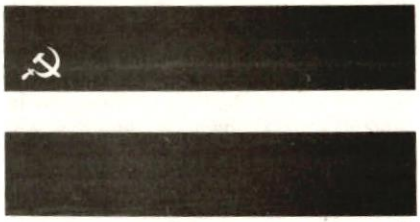
Le Premier ministre d'Espagne, Felipe Gonzalez, est parmi ceux qui soutiennent la demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté Économique Européenne.

Que cela soit une forme de collaboration entre deux pays méditerranéens pour mieux résister au poids des régions industrielles du Nord-Ouest de l'Europe, cela peut se comprendre. Mais il s'agit aussi de la collusion entre un État où la torture continue d'être pratiquée contre les nationalistes basques et un autre État qui réprime de façon particulièrement brutale et cruelle, avec de graves sévices, tous ceux qui développent des opinions progressistes ou qui défendent les droits du peuple kurde et qui veut se donner une apparence démocratique en signant et en ratifiant en août 1988 la Convention internationale contre la torture (pourtant les tortures continuent dans les prisons turques où on laisse mourir les grévistes de la faim).

# UNE MINORITÉ MÉCONNUE :
# Moldavie soviétique et conscience identitaire roumaine

Yves Plasseraud

**Le 22 janvier 1989, le *Sovietkaya Moldaviya*, quotidien du parti communiste moldave, faisait état d'importants cortèges à Kichinev, capitale de la République soviétique de Moldavie, ayant notamment entraîné la complète paralysie du système des transports urbains, et reconnaissait même que les forces de l'ordre s'étaient à cette occasion montrées complètement débordées.**



*Le drapeau moldave : plus guère utilisé.*

La manifestation était coordonnée par un groupe portant le nom de « Cercle Matvéevitch », en mémoire du grand poète moldave Alexander Mateevici[1]. La revendication officielle des manifestants était la réintroduction de la « langue moldave » (roumaine) comme idiome officiel de la république. De nouveaux et importants rassemblements (20.000 personnes environ) étaient signalés à Kichinev le 26 février[2].

Parmi les nombreux « troubles nationalistes » apparus en URSS au cours de ces dernières années, les événements de Moldavie depuis la mi-1988 sont sans doute ceux qui sont passés le plus inaperçus du public occidental. Ceux-ci, bien qu'ils aient commencé brusquement en 1988, ont pourtant de solides racines historiques et revêtent en fait une ampleur plus grande qu'on ne le pense en général. Ainsi, le Cercle Matveevitch dont l'idée avait été lancée le 15 janvier 1988, date de naissance du poète national roumain Mihaï Eminescu[3] et qui vit le jour en avril de la même année, compte-t-il aujourd'hui plus de 150.000 membres.

## 1) HISTOIRE

### Une Alsace-Lorraine roumaine

L'actuelle République Soviétique de Moldavie n'est autre qu'une partie (le sud-est, riverain de la Mer Noire ayant été attribué à l'Ukraine par Moscou) de la région – ethnologiquement roumaine – autrefois connue sous le nom de Bessarabie. Une autre région à fort peuplement roumain, la Boukovine, fait actuellement partie de la RSS d'Ukraine ; nous n'en parlerons pas ici, en dépit du fait que, à bien des égards, la situation dans la région de Chernovitz (Cernauti en roumain) s'apparente à celle régnant en Moldavie soviétique.

Rappelons brièvement quelques éléments d'histoire. Traditionnellement, la région comprise entre les fleuves Boug et Dniestr[4] faisait partie de la Moldavie ottomane. En 1806, poursuivant sa traditionnelle expansion vers le sud, la Russie entreprit une guerre contre la Turquie. Celle-ci se termina par le traité de Bucarest du 16 mai 1812 par lequel Saint-Petersbourg, vainqueur, faisait du Prout sa frontière avec l'Empire Ottoman. Désormais la Moldavie du nord (500.000 habitants) était russe ; elle le restera 100 ans (au Congrès de Berlin, le district d'Ismaïl comprenant 127.000 Roumains fut enlevé à la Moldavie).

Malheureusement pour les Moldaves, le libéral « Statut de l'organisation provinciale de la Bessarabie » promulgué en 1818 par Alexandre 1er ne fut guère appliqué et son successeur Nicolas 1er supprima même l'autonomie de la région, remplaça le droit moldave par le droit russe et introduisit la langue russe dans tous les actes publics (1834). Le processus usuel de « digestion » par l'intermédiaire des « chinovniky » (hauts fonctionnaires russes) et de l'église orthodoxe, commune aux Russes et aux Moldaves, était commencé. En 1859, le moldave fut interdit dans les gymnases et lycées et l'importation de livres en roumain fut interdite. Plus tard, la région perdra même sa qualité d'« oblastie » (province) pour devenir un simple « Goubernié » (Gouvernement)[5]. La pauvreté, malgré la richesse de la terre, devint progressivement quasi générale.

### La russification

C'est dans ces conditions que l'ensemble de la Brasserie traversera la période d'accélération de la russification mise en place par Alexandre III. La conjonction de l'isolement des sources de langue roumaine, d'un enseignement bientôt entièrement en russe et d'une église locale ayant elle-même adopté la langue de l'Empire entraînèrent au cours des premières décennies une dialectisation en matière de langue vernaculaire et une étonnante prolifération des sectes en matière religieuse.

La population de Bessarabie resta de ce fait, au cours de cette période, largement coupée du mouvement culturel et national qui emportait les provinces du « vieux royaume » (Moldavie du sud et Valachie). L'illettrisme[6] et ses fréquents corollaires l'alcoolisme et le racisme (surtout l'antisémitisme) attinrent des sommets[7].

Pourtant, Bucarest n'oubliait pas les frères du nord et l'Académie Roumaine avait élu parmi ses membres des représentants de la Bessarabie, de la Boukovine et de la Transsylvanie (alors hongroise). D'ailleurs, au fil des ans, malgré la censure russe, les publications de Jassy ou de Bucarest parvenaient de plus en plus au nord du Prout. Une élite intellectuelle roumaine émergea bientôt, encouragée par ceux des propriétaires terriens qui étaient d'origine moldave[8], et l'histoire a retenu les noms de Bogdan Petriceicu Hajdeu, Aleco Russo, Constantin Stamate, Alexandre Donici, Zamfir Arbure ou encore précisément Alexandre Mateevici[9].

### La première guerre mondiale

Lors de la Grande Guerre, les quelque 300.000 Moldaves mobilisés dans l'armée de Nicolas II se trouvèrent amenés à collaborer sur le front des Carpates avec les troupes du roi Ferdinand de Roumanie ; une diffusion du sentiment roumain dans le peuple s'ensuivit. En avril 1917, à Odessa, 10.000 soldats bessarabiens acclamaient l'idée roumaine, demandaient l'autonomie administrative, religieuse, scolaire et économique de la province et réclamaient la convocation d'une assemblée législative pour introduire ces réformes.

Lors d'un congrès tenu la même année à Chisinau (Kichinev), le corps enseignant de Bessarabie décida ensuite unilatéralement la roumanisation de tous les degrés d'enseignement et d'adoption, à l'instar des provinces du sud, de l'alphabet latin. L'affaiblissement de l'Empire russe se poursuivant, on put envisager en juillet 1917 la convocation d'une assemblée législative ou « Conseil du Pays ». Celui-ci se réunit le 21 décembre 1917 et proclama la Bessarabie autonome sous le nom de République Démocratique Fédérative Moldave. Cette décision devait demeurer toute théorique dans la mesure où le plus grand désordre régnait dans la région mise à feu et à sang par la guerre et parcourue en tous sens par des sortes de « grandes compagnies » composées de soldats russes déserteurs de l'armée impériale[10].

### La République Moldave indépendante

C'est dans ces conditions que, le 8 décembre 1917, le « Conseil des Directeurs » de la République Moldave envoya une délégation à Jassy (capitale de la Moldavie du sud), pour demander l'aide de la Roumanie. Le 13 janvier 1918, les troupes de Bucarest faisaient leur entrée à Chisinau. Le 24 janvier 1918, jour anni-

versaire de l'union de 1859, la République Moldave proclamait son indépendance.

Cette liberté formelle était en réalité plus que précaire, car la région ne possédait ni les structures sociales, ni les moyens matériels pour constituer un État. Plus grave, elle n'en avait pas vraiment la volonté, elle revendiquait l'autonomie, pas l'indépendance. Face au chaos, il restait à demander l'union à la Roumanie (conformément aux vœux de Bucarest qui n'épargnait pas ses efforts en ce sens) ; c'est ce que fit le Conseil du pays réuni en séance solennelle à Chisinau dans les termes suivants : « *Au nom du peuple Bessarabien, le Conseil du Pays déclare : La République Démocratique Moldave de Bessarabie, en son territoire compris entre le Prout, le Dniestr, le Danube, la Mer Noire et l'ancienne frontière autrichienne enlevée par la Russie il y a plus de cent ans à l'ancienne Moldavie, sur la base du droit historique et du droit des peuples, conformément au principe qui veut que les peuples décident eux-mêmes de leur sort, à partir d'aujourd'hui et à jamais s'unit à la Roumanie sa mère* »[11].

Le gouvernement roumain siégeant toujours à Jassy (une grande partie du pays est alors occupé par les puissances centrales) accepta immédiatement cette union, bientôt suivie du rattachement de la Boukovine (28 octobre 1918), puis, après l'armistice, de la Transsylvanie, du Banat et du Maramuresch (1er décembre 1918).

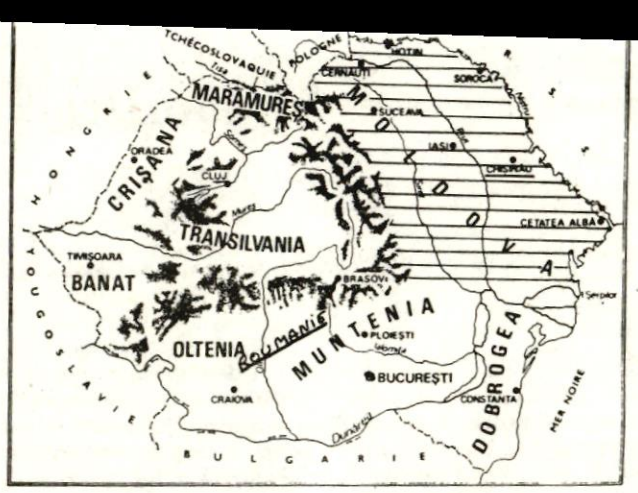
## Romania Mare : La Grande Roumanie

Les premiers temps de l'après-guerre furent extrêmement difficiles du fait notamment de la contagion de la révolution bolchevique entretenue par les soldats démobilisés rentrant chez eux en traversant la région. L'armée roumaine aidée par les milices locales (en particulier les « Cohortes Moldaves » composées d'anciens soldats moldaves de l'armée russe) dut longtemps quadriller le pays et surveiller la frontière nord. Une fois la « paix roumaine » revenue, on dut s'occuper d'organiser la région, « bouclier roumain », au nord, mais aussi, il ne faut pas l'oublier, maillon du cordon sanitaire anti-bolchevique.

Une politique de réforme agraire, de modernisation économique, de santé (malaria et typhus exanthématique existaient à l'état latent dans la région), d'alphabétisation (l'illettrisme atteignait toujours dans certains secteurs 80 %) mais aussi de roumanisation des populations minoritaires (Ukrainiens, Juifs, Allemands, Turcs, Arméniens, etc.) fut alors mise en place par le roi Ferdinand puis par son successeur Carol. Ceci fut particulièrement le cas dans les territoires de l'est à structure agraire latifundiaire et aux populations plus dispersées[12].

## La seconde guerre mondiale et ses suites

Pendant la première partie du nouveau conflit, la Roumanie du roi Carol (revenu d'exil en 1938) et d'Antonescu fit cause commune avec l'Allemagne et l'Italie. Le




26 juin 1940, l'URSS exigea et obtint sans délai le retour de la Bessarabie et de la Boukovine du nord (promise par Hitler à Staline par le Pacte Molotoff-von Ribentropp en août 1939) abandonnées à l'issue de la Première Guerre Mondiale. Le 2 août, la RS de Moldavie était constituée. Ensuite, le Royaume de Roumanie se battit sur le front d'Ukraine, récupéra les zones perdues et occupa même un temps des régions à peuplement partiellement roumain d'Ukraine méridionale (la Transnistrie). Certains songeaient alors à Bucarest à une « très grande Roumanie ».

Mais, bientôt, les revers militaires de l'Allemagne nazie firent changer Bucarest de camp. Ceci n'empêcha pas l'Union Soviétique, progressant une nouvelle fois vers le sud, de réoccuper et d'annexer (armistice du 12 septembre 1944) la Bessarabie. Cette annexion, la Roumanie étant elle-même contrainte car en voie de soviétisation, fut entérinée par le traité de Paris en 1947.

Depuis cette date, la République Moldave, dans ses frontières évoquées ci-dessus (ainsi que la Boukovine) font partie de l'Union Soviétique et, malgré une autonomie formelle, connaissent à nouveau un processus de slavisation rampant (la langue écrite a notamment dû reprendre l'alphabet cyrillique qu'elle utilisait sous l'Empire russe !) en raison notamment de l'arrivée de nombreux Russes et Ukrainiens.

Selon les statistiques de 1979 (le dernier rencensement devrait être publié incessamment), la République compte quelque 64 % d'autochtones, 13 % de Russes et 23,3 % de divers, surtout ukrainiens[13] sur une population actuellement estimée à 4,2 millions d'habitants. Le pourcentage de Russes croît régulièrement, quoique lentement, depuis quelques années. La région actuellement très peuplée (130 personnes au km$^2$, l'une des plus fortes densités d'URSS) est pauvre, mal industrialisée et très polluée et ses « élites » sont réputées pour leur corruption et leur inefficacité.

## La résistance à la soviétisation

Mais l'érosion culturelle s'avéra moins aisée que lors de la russification précédente, la conscience d'identité étant plus forte et les media de Bucarest (notamment la radio !) aidant la population à garder le contact avec les autres Roumains. Pendant les années de « stagnation » au cours desquelles un embryon de mouvement national pris naissance, le travail de sensibilisation culturelle et de formation se fit « à bas bruit » en mettant l'accent sur la question linguistique, la renaissance religieuse, mais aussi sur la nécessité – évidente pour tous – d'une moralisation de la vie politique locale qui tendait de plus en plus à devenir objet de scandales permanents.

Fin mars dernier, des milliers de manifestants ont parcouru les rues de Kichinev (Chisinau) en brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire parmi d'autres slogans « A bas le gouvernement »[14]. Outre les demandes en faveur de la langue et de la démocratie, de nombreuses revendications en matière écologique ont commencé récemment à se faire entendre. Le *Sovietskya Moldaviya* déplorait peu après, selon les termes habituels en la matière, que ces manifestations se terminent trop souvent dans la violence et soient animées par des « extrémistes irresponsables », mais critiquait aussi la lenteur des autorités à mettre en œuvre la Pérestroïka.

Le 25 février dernier, l'inamovible secrétaire général du parti républicain, Semion Grossu, tout en condamnant les « activités nationalistes », prenait officiellement parti en faveur de la réintroduction de l'alphabet latin. Dans ces prises de position officielles on retrouve le – désormais classique – mélange d'adhésion (plus ou moins opportuniste) des notables locaux aux revendications de la base et de réserve « politique ». En ce qui concerne l'alphabet en tout cas, la chose semble acquise et d'ores et déjà *Literatura si Arta*, organe officiel de l'Union des Ecrivains, paraît en caractère latins de même que *Glasul* (La Voix) fondé par un écrivain moldave très connu, Ion Druta, et imprimé pour l'instant en Lettonie.

Étant donné l'ampleur de la mobilisation actuelle, il est permis de penser que la simple avancée linguistique en vue ne sera pas de nature à satisfaire une population de plus en plus sûre d'elle-même et exigeante et que l'agitation moldave connaîtra encore maints développements.

Le 25 juin, le Front Populaire, créé en juillet 1988 pour coordonner les actions de divers mouvements (Mouvement Démocratique, Renaissance, Cercle Matveevitch...), réunissait plus de 100.000 personnes au centre de Kichinev (700.000 habitants) autour du drapeau tricolore roumain. Depuis cette date, chaque dimanche, quelques dizaines de milliers de personnes se réunissent place de la Vic-

toire, à Kichinev pour hurler des slogans nationalistes.

Le 9 juillet, les choses ont même failli mal tourner, les manifestants moldaves criant « les occupants dehors ! » se sont en effet heurtés à une contre-manifestation de l'Interfront[15] autour du thème « Nous ne sonmmes pas vos invités, nous sommes chez nous ! ». Toutefois, avant de brandir 'le spectre de l'irrédentisme roumain comme le font certains, il faut garder en mémoire les caractéristiques de l'actuel régime de Bucarest qui ne fait pas de ce pays un modèle particulièrement attrayant. Il demeure que, mezzo-voce, Bucarest continue semble-t-il à entretenir une certaine flamme nationaliste et que la diaspora roumaine ne souffre, elle, d'aucune inhibition ou limitation à cet égard[16]. Le discours des média moldaves qui, Pérestroïka aidant, a adopté un ton de liberté qui le rend attrayant y compris pour les Roumains de Roumanie, continue à nourrir le sentiment national qui même, dit-on, ne ménage pas toujours Ceaussescu !

*(Article publié avec l'obligeante autorisation de la revue Celsius)*

(1) Aumônier militaire mort en 1917 à l'âge de 29 ans, auteur notamment d'une Ode à la langue roumaine très connue avant guerre. La différence d'orthographe entre les deux versions de son nom tient à des considérations à la fois historiques et politiques. En effet, le personnage en question est né à une époque où la Bessarabie était « russe » et utilisait l'alphabet cyrillique, d'où l'allure russe de la première version de son nom ; l'orthographe roumaine provient, elle, d'une rectification de la graphie précédente adoptée pour lui redonner son allure roumaine. Il va sans dire que, dans les deux cas, les préoccupations politiques ne sont pas absentes !

(2) *Le Monde*, 28-2-1989.

(3) Il a consacré plusieurs de ses articles dans *Timpul* (Le Temps) à la Bessarabie et à la Boukovine.

(4) Connue – depuis 1812 – sous le nom de Bessarabie en mémoire de Basarab 1er, fondateur sous les Turcs de la dynastie du même nom.

(5) La Bessarabie du sud (districts de Cahul, Bolgrad et Ismaïl, sud-ouest de la région méridionale actuellement ukrainienne) redevint temporairement moldave entre 1856, date du traité de paix de Paris concluant la guerre de Crimée, et 1878, date du traité de Berlin mettant fin à une nouvelle guerre russo-turque (l'Acte d'Union des principautés ayant donné naissance à la Roumanie intervint lui en 1859).

(6) 17 % des hommes et 4 % des femmes seulement sont alphabétisés.

(7) G. Brocher, *Essai sur les principales nationalités de Russie*, La Russie Libre, Lausanne, s.d.

(8) Au tournant du siècle, la répartition de la population était la suivante : Roumains : 2 millions ; Ukrainiens et Juifs : 480.000 ; Russes ; 125.000 ; divers : 540.000.

(9) G. Galinescu, *Istoria Literaturii Române de la origin pîna in prezent*. Minerva, Bucarest, 1982.

(10) *Emil Turdeanu, Modern Romania, The achievement of national unity, 1914-1920*, The Mircea Eliade Research Institute, Los Angeles, 1988.

(11) I. Nistor, *La Bessarabie et la Bukovine*, Académie roumaine, Bucarest, 1937.

# L'ÉVOLUTION MOLDAVE DEPUIS SIX MOIS

**Depuis la rédaction de l'article ci-contre durant l'été 1988, plusieurs événements importants se sont passés en Moldavie soviétique. Mais, pour bien saisir la portée de ces développements, il faut garder en mémoire la catastrophique dégradation du niveau de vie des gens dans l'ensemble de l'Union Soviétique et l'ampleur du désenchantement vis-à-vis de la politique gorbachevienne de pérestroïka. Cette dernière composante de la réforme, à la différence de la glasnot (transparence), est désormais en effet la cible de toutes les critiques de la population.**

**En août, un vif et houleux débat a opposé les représentants des Moldaves de souche à ceux des autres résidents (Bulgares, Juifs, Turcs chrétiens gagaouzes, etc... mais surtout Ukrainiens et Russes, soit, au total, 36 % de la population !) à propos d'un projet de loi linguistique pour la République. Ce texte, débattu devant le Soviet suprême de Kichinev, prévoyait de faire du moldave (roumain), la langue officielle de la République.**

**Dans un premier temps (27 août) une manifestation monstre (300.000 personnes) occupe le devant de la scène à Kichinev. Gueorgui Malartchouk, secrétaire de l'union des écrivains et dirigeant du Front Populaire moldave, y participe aux côtés de Mircea Snegour, président du Soviet Suprême local. But de ce rassemblement : soutenir le projet de loi linguistique. Simultanément, des dizaines d'ouvriers russes font grève pour protester contre ce même projet. Dans un second temps (30 août), une tentative des russophones, majoritaires dans les grandes villes, de faire reporter la discussion est repoussée par l'Assemblée nationale par 300 voix contre 43. Troisième étape, le projet, sensiblement amendé, est voté par le Parlement (31 août).**

**Le texte adopté (321 voix contre 11) prévoit que le moldave (en graphie latine), sera la langue officielle de la République pour « les affaires politiques, économiques, sociales et culturelles », mais qu'en revanche le russe demeurera la langue de communication interethnique dans la vie quotidienne. Par la même occasion, le Soviet Suprême se baptise : grande Assemblée nationale en souvenir de 1918. Officiellement personne n'est satisfait, mais ce vote représente quand même une formidable avancée pour la cause moldave.**

**Selon la formule d'Alexandre Adler (in Libération 1/9/89), une « petite Roumanie semi-démocratique » est en train de naître au nord de la grande et celle-ci est si « attractive » que l'on a même eu récemment confirmation de l'existence d'un petit courant d'émigration de la Roumanie vers la Moldavie du nord !**

**En novembre, des manifestations importantes ont opposé les forces de l'ordre à des nationalistes qui réclamaient la libération d'une vingtaine de leurs camarades emprisonnés pour avoir sérieusement perturbé le déroulement des cérémonies d'anniversaire de la Révolution d'octobre. Des heurts violents se produisirent à cette occasion et la presse a parlé de plusieurs dizaines de blessés, voire de morts (Le Monde, 12 novembre 1989).**

**Tout ceci ne fait que confirmer ce que les milieux proches des nationalistes moldaves répètent depuis plusieurs mois : le phénomène est en phase ascendante et les principales surprises sont encore à venir.**

**Déjà, fin novembre, brisant l'un des derniers tabous de l'Europe orientale, le Conducator de Bucarest a osé déclarer devant le XIVe congrès du PC roumain (faisant ainsi implicitement allusion à la Bessarabie), que l'URSS devait abandonner tous les territoires acquis aux termes des protocoles secrets du pacte germano-soviétique du 23 août 1939. Lorsque la succession de Ceausescu s'ouvrira, à condition que la Roumanie suive la voie démocratique ouverte par les autres républiques populaires, il y a fort à parier que l'irrédentisme prendra alors une toute autre ampleur... et sera autrement attractif.**

**Y.P.**

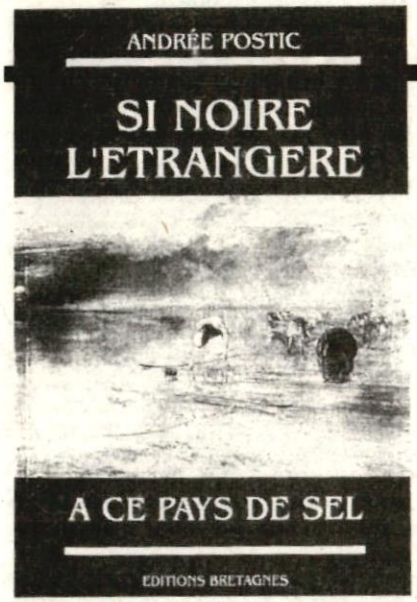
(12) Sur la politique intérieure de la Grande Roumanie, voir : C.G. Rommenhoeller, *La Grande Roumanie*, M. Nijhoff, La Haye, 1926.

(13) Source : *Processus ethnique en URSS*, Éditions du Progrès, Moscou, 1983. Selon certaines sources, les Ukrainiens seraient actuellement 12 %.

(14) *I.H.T.*, 30-03-1989.

(15) Il s'agit d'un Front Internationaliste, ou Interdvijénié, créé par les non-moldaves, comme dans les autres républiques occidentales « à problème », avec la bénédiction de Moscou pour contrer les entreprises du Front Populaire local.

(16) La presse de l'émigration – notamment en Allemagne – était particulièrement révélatrice à cet égard ces derniers temps.




*Récit d'Andrée Postic, Éd. Bretagnes, coll. Vie et Mémoire, Kergadiou, Taulé, 110 F.*

Avec *« Le voleur d'étoiles*[1], de Louis Grall, les Éditions *Bretagnes* nous proposaient l'histoire d'un enfant gitan recueilli par un couple de paysans cornouaillais, et dont l'enfance était marquée par la communion avec les forces de la nature et de la légende. A cet ouvrage puissant et lyrique répond. *« Si noire l'étrangère à ce pays de sel »,* récit d'André Postic qui, curieusement, constitue comme le deuxième volet d'une saga « britto-gitane ».

Ce récit narre l'existence de Milie, enfant d'un naufrageur du pays Pagan et d'une tsigane qui meurt en accouchant. Jos, le père, est bientôt victime d'une sourde maladie qui le ronge et l'emporte en pleine guerre. Chanig, sa mère, l'accompagne peu après. Après un séjour pénible dans un couvent, Milie est confiée à une tante, bonne à tout faire dans une famille bourgeoise de Brest et qui finit par succomber d'épuisement. Ses patrons confient alors Milie à un paysan tyrannique qui abuse d'elle. Elle fuit, regagne Brest et échoue dans un bar où elle livre son corps aux matelots de passage, jusqu'au jour où l'un d'eux lui offre un amour authentique. Tous deux projettent alors de remettre à flot un bateau pour atteindre l'Écosse...

Cette trame qui pourrait donner vie à un méchant mélodrame réussit au contraire à nous émerveiller et à nous bouleverser, tant la narration ne le cède en rien à l'emphase. C'est, au contraire, une grande pudeur et une attention constante à l'existence souvent misérable des petites gens, citadins ou ruraux, qui caractérise la démarche de l'auteur. Tout un monde revit sous nos yeux, de « capharnaüm de la misère ordinaire que l'on faisait briller » (p. 10) dans les campagnes à l'atmosphère d'un vieux Brest antérieur aux travaux réalisés pour accueillir les soldats américains en 1917 et marqué par les conflits sociaux, le remue-ménage des marins et l'enchantement des parties de bord de mer. L'auteur évoque bien le climat revanchard des débuts de la guerre et la désillusion progressive qui gagne les gens quand ils se rendent compte que le carnage leur ôte des forces vives et aimées, même si certains s'en sont allés « comme s'ils partaient en vacances : c'était un peu de bleu dans la grisaille de leur vie » (p. 55). On, est sensible à la vérité qui émane de ce mendiant retrouvant après trente ans d'errance la femme qu'il aimait et dont le père lui avait refusé la main ; de la sensuelle Czinka, mère de Milie, dont le comportement irrationnel se heurte aux préjugés léonards ; de ce pauvre Jos qui meurt fort marri de constater que l'on n'écrira sur sa tombe ni « péri en mer » ni « mort pour la France » (p. 57) ; de cette mère maquerelle qui continue, malgré l'âge et les rentes, de s'offrir aux matelots pour « garder la main » (!). On vibre à la honte de l'enfant bafouée dans son innocence, humiliée à cause de la couleur de sa peau ; au désarroi des pauvres hères, proie d'un clergé tout puissant et d'une propagande officielle qui envoie « mourir dans des champs de fleurs » des « bourlingueurs d'océan » (p. 104) ; à la fin ambiguë qui réconcilie les amants dans la mort ou l'idéal.

L'humour n'est pas absent. L'écriture ménage d'heureuses surprises, ainsi quand il est question de ce bedeau qui « attaque » ses « versets poitrinaires » (p. 88), de cette « chanson qui titube dans la cour » (p. 64), annonçant l'ivrogne ; des « souvenirs (...) accrochés au buisson » (p. 117) que revoit Chanig avant de rendre l'âme. Les « noces de sel qui durent le temps d'une averse » (p. 176) ne désignent rien moins que les passades entre filles d'infortune et matelots... une bien belle périphrase pour une sinistre besogne !

On peut regretter qu'Andrée Postic farcisse à ce point son texte de mots en breton, ce qui n'est pas toujours utile et risque de tourner à la bécassinade. N'oublions pas qu'un piteux « comique » local faisait, il y a quelques années, rire nos compatriotes en truffant ses inepties en français de mots bretons. Si on ne peut guère remplacer « kig ha farz », doit-on impérativement « aller au douet » plutôt qu'au lavoir ? De plus, revenir constamment en bas de page pour lire la traduction pourra paraître fastidieux au lecteur non initié. Le bretonnant, quant à lui, sera agacé par ces mots souvent mal traduits[2], non traduits[3] à mal écrits[4]. La pauvre langue bretonne navigue déjà entre trois orthographes, inutile d'en rajouter ! Andrée Postic aurait pu s'offrir un petit dictionnaire...

Mais l'essentiel n'est pas là. A la rêverie poétique ce récit surimpose une dénonciation de l'esclavage des humbles par les puissants ; de la femme par l'homme ; de la gitane par le monde entier... Parfois négligé – surtout au début, où il est très oral – le style est dans l'ensemble agréable. La « recette » fonctionne toujours : dès que le monde est vu à travers les yeux d'un enfant, il se trouve nimbé de pureté, surtout si l'enfant est exclu et ballotté sans armes dans le chaos des adultes. Précisons enfin que ce titre superbe est emprunté à un vers détourné de Guillevic, « si blanche l'étrangère à ce pays de feuilles » qui désigne dans *Terraqué,* la chaux... Nul doute que le poète appréciera le clin d'œil. Lisez ce livre, il régénère.

(1) *Cf. P.B., n° 298, p. 23.*

(2) *Ainsi, « miz kerzu » (p. 28) traduit par « mois plus noir » alors qu'on attend « mois aussi noir ».*



## B.D. : Travailleurs à 10 ans

**« Keit vimp beo » nous présente, pour les 30 ans de la déclaration des droits de l'enfant, un magnifique album en breton consacré à l'exploitation des enfants dans le tiers monde.**

KVB veut aussi montrer les relations qui existent entre l'aspect culturel de promotion du breton et la solidarité nécessaire entre habitants des pays « riches » et des pays pauvres. Ce livre est édité en breton, mais aussi en français, en anglais, en italien...

Le contenu de l'album de bandes dessinées est le fruit du travail d'associations locales et d'artistes des trois États concernés : l'Indonésie, l'Inde, les Philippines. Terre des Hommes, Peuples solidaires et OXFAM, ont participé au travail d'édition.

L'argent collecté par la vente d'albums en Europe servira à aider la même édition dans le tiers-monde.

La préface est signée François Bourgeon (par correspondance à KVB, 29164 Laz, 60 F, ou dans votre librairie, 55 F). L'institut culturel de Bretagne a apporté son concours financier.

(3) *Ainsi, « va zalver benniget » (p. 44) ; « ragoût brinic, poubud » (p. 51) « Fin an Doue » (p. 165).*

(4) *Ainsi, « a dreuze » (p. 7), « braguez-boulous » (p. 85), « guinaouëc » (p. 185)... « Symbole » (p. 114) n'est pas expliqué, par contre « julot » l'est deux fois (p. 24, 162).*

# « Le trésor du breton parlé »

## La 4e collecte d'un centenaire

Jules Gros, le linguiste trégorrois, va avoir 100 ans. Grâce à notre ami Daniel Giraudon, il a pu, malgré sa cécité, rassembler ses notes encore non publiées, de nouveaux souvenirs d'une mémoire exceptionnelle, pour nous livrer une quatrième glanée de locutions en breton avec leur traduction. L'ouvrage de 152 pages est présenté en dictionnaire, avec les mots et expressions bretonnes classées par ordre alphabétique, dans la colonne de gauche. En face, une ou plusieurs phrases dans lesquelles ces mots ou expressions sont employés. En dessous, la traduction en français de ces expressions. On entre ainsi au cœur de la langue bretonne et au cœur de la mentalité populaire.

Même le lecteur débutant en breton y trouvera un grand intérêt : « Hi, 'vat, 'zo akuitoc'h war ar galleg evit war ar brezhoneg » (elle est certes plus forte en français qu'en breton).

Né en 1890 à Paris, mais tôt confié à sa grand-mère à Trédrez, Jules Gros a ainsi fait du breton sa langue quotidienne, au contact des marins et paysans de son entourage. Ayant quelque peu perdu son breton lors d'un nouveau départ, il ne pouvait plus communiquer avec sa chère grand-mère ; il se jure alors de tout faire pour préserver la langue de ses ancêtres. Il l'enrichit auprès de lettrés bretons et entame, dès 1911, une collecte qu'il n'a jamais cessé.

Parallèlement, il s'est initié à une quinzaine d'autres langues, dont il n'estime parler que six !

Tournures originales, proverbes, croyances, métaphores du peuple : ce 4e ouvrage de Jules Gros est le continuateur des précédents. Qui veut connaître le breton et le peuple breton ne peut que s'y plonger !

(Coédition Skol Vreizh-Impram, 6 rue Longue, 29210 Morlaix, 70 F franco).

---

### Pierre BOURDELLÈS : Précisions

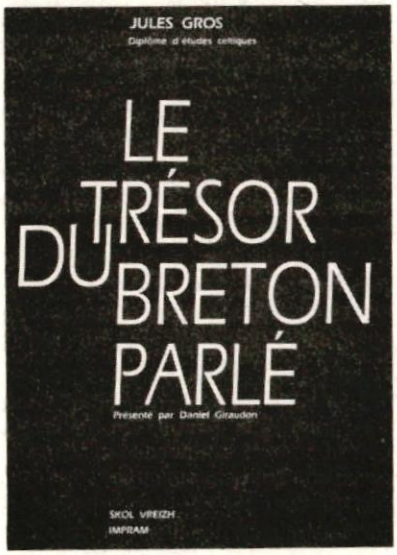
Dans l'interview de Fanch Kerrain sur l'abbé Bourdellès (PB de décembre), se sont glissées quelques erreurs qui rendent certaines phrases inintelligibles.

**P. 24, ligne 13** : « Mais je pense plutôt que son « projet existentiel » car le choix profond de sa liberté était de se réaliser comme homme d'action et d'influer sur les événements de son temps ».

**P. 25** : – « Il me réfute et ôte de mon esprit le mythe de l'universalité, etc... »

– « J'ai accédé à l'univers de Shakespeare. Grâce à son sens remarquable de l'art dramatique et à son prodigieux talent d'acteur, des personnages comme... ont laissé en moi des empreintes durables ».

– « Le reste, ce sont des œuvres de réflexion ou de traduction ».




# La toponymie celtique

### par J.M. PLONÉIS

**J.M. Plonéis est professeur d'anglais à Douarnenez ; ancien travailleur manuel (il a été bûcheron au Canada), il a par la suite accompli tout le cursus universitaire jusqu'à sa thèse de doctorat d'État, en 1982, sur la microtoponymie des Monts d'Arrée.**

L'auteur a rassemblé un nombre important d'articles qu'il a publiés dans le « Pays Breton », à Paris, pour les présenter sous la forme d'un ouvrage qui se veut avant tout un livre de vulgarisation.

Aussi, le titre surprend quelque peu par son ambition : le sous-titre « l'origine des noms de lieux en Bretagne » aurait suffi, car l'ouvrage ne contient qu'une ouverture sur les noms de lieux celtiques hors de Bretagne.

Dans la première partie, orientée sur l'Histoire, J.M. Plonéis passe en revue tous les types de formation des noms de lieux depuis l'époque mégalithique. La seconde partie est consacrée à tous les noms décrivant le paysage, la nature du sol et son exploitation par l'homme.

Chaque fois qu'il le peut, J.M. Plonéis donne l'équivalent gallois, les racines celtiques et indo-européennes, et étend son investigation aux noms de même origine de l'ancienne Gaule, en montrant que certains termes celtiques ont pu se conserver dans des dialectes romans.




Un style clair et une abondance d'exemples rendent agréable la lecture des différents chapitres ; ces exemples viennent en majorité du Finistère, et la région de Berrien dont l'auteur est originaire n'est pas à plaindre... mais les lecteurs de Loire-Atlantique qui voudraient y trouver des références sur les noms bretons de leur département ne sont guère favorisés.

L'auteur n'a pas étudié la répartition géographique des noms de lieux bretons, non plus que les toponymes contenant un nom de personne qui constituent un domaine d'étude à eux seuls : mais on ne peut reprocher à J.M. Plonéis de ne pas avoir tout étudié, car ce n'était pas le but de son ouvrage.

J.M. Plonéis nous sert au milieu de son livre la théorie de F. Falc'hun que l'on pourrait résumer ainsi : le dialecte vannetais a reculé devant les dialectes KLT, dont le vannetais est le descendant direct du gaulois ; on en attend toujours la démonstration logique, et les quelques pages qu'y consacre l'auteur ne lui laissaient pas la place suffisante pour le faire.

Quelques interprétations originales auraient parfois mérité un peu plus de développement (comme le « Mendi » commun avec le Pays Basque, ou les « Silin », « Celin » venant de « Siglen »).

Ces quelques remarques restent toutefois secondaires, si l'on considère que l'ouvrage atteint bien son but : intéresser et initier à la toponymie un large public non spécialiste ; les Bretons y trouveront un panorama bien détaillé sur les noms de Bretagne les plus divers, tandis que les Français intéressés par les traces du gaulois dans les noms de lieux verront combien la langue bretonne est d'un grand secours dans ce domaine. Même les spécialistes trouveront matière à intérêt dans ce livre.

**J.Y. Le MOING**

## Aspects de la toponymie du Pays de Galles

Dalc'homp sonj vient d'éditer, sous forme d'un polycopié de 28 pages, un travail d'Yvan Guehennec sur les aspects de la toponymie du Pays de Galles (bulletin « études et recherche » n° 3). Cette étude, bien mise en page, évoque tour à tour le contexte historique (avec les influences latine, saxonne, irlandaise, scandinave, normande...), la prononciation du gallois actuel, la liste alphabétique des préfixes fréquents, avec traduction en breton (pour la comparaison) et en français. Il est bien commode de disposer d'une liste des toponymes gallois classés par préfixation et aussi une liste de toponymes gallois et bretons comparés. L'auteur conclut sur l'unité du domaine toponymique britannique (Bretagne, Cornouailles, Galles), à relier à l'immigration bretonne des V[e]-VI[e] siècle.

## L'Europe celtique

C'est sous la forme d'un dossier coproduit par Skol Vreizh et le CRDP de Rennes que P. d'Hervé et J.P. Touzalin, Bretons de Loire-Atlantique, nous offrent, et offrent au public enseignant et scolaire, une documentation sur l'économie, la société, la civilisation celtiques, avec cartes, photos, schémas, avec une fiche spéciale pour les maîtres, au prix de 30 F.

## Bulletin Cridev : Namibie

Le numéro de novembre est presque entièrement consacré à la Namibie à l'heure des élections, et trois pages avec cartes sur le Zimbabwe (12 F – 41 av. Janvier, Rennes).

## « ArMen » : un toutes les sept semaines

« ArMen » accroît sa périodicité. Il y aura désormais huit numéros par an, au lieu de six. Après avoir fait des investissements lourds dans l'édition, la SCOP se recentre sur la revue, qui tire à 30.000 exemplaires en moyenne ; plus de 8.000 abonnés, c'est beaucoup. Ce n'est pas encore assez, estime l'équipe d'« ArMen », qui lance un appel à l'abonnement.

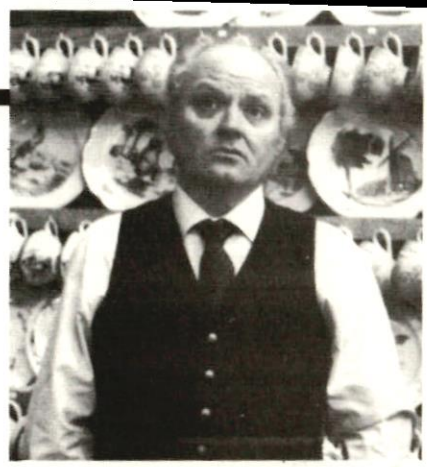
Au sommaire du n° 23, « Nantes et le cinéma », « Léhon, une abbaye sur la Rance », « Bannec, l'île aux oiseaux », les meubles d'Ely Bonbet et les chroniques habituelles (50 F).

## 40 écrivains de Bretagne

L'Institut culturel et l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne viennent de publier un beau livre-album de 102 pages, où la photographe Geneviève Hoffman présente un texte manuscrit et une photographie de 40 écrivains bretons ou résidant en Bretagne. On pourrait critiquer le choix de 40 écrivains alors que plus de 1.000 écrivains auraient pu être choisis.

Contentons-nous plutôt de feuilleter et de parcourir ce bel ouvrage où se succèdent poètes, romanciers, dramaturges. Guillevic, le plus traduit, le plus diffusé de nos poètes, ouvre le ban, avec une belle sérénité. Gérard Le Gouic, devant les faïences de son magasin, jouxte un poème écrit de sa main sur un bon de commande. Naïg Rozmor voisine avec une belle écriture de tableau d'école primaire. Yvon Le Men travaille ses mots, hachure et rature, avant d'arriver à l'essentiel. Paol Keineg, sobre en tenue comme en écriture, précède H. Queffelec et sa calligraphie miscroscopique... D'autres paraissent enflés dans leur orgueil ou dans leur suffisance. Plusieurs écrivains de langue bretonne (Gwernig, Huon, Denez, Helias) sont là également.

Une brève notice sur chaque auteur clôt ce bel ouvrage, à l'honneur d'une imprimerie rennaise et de l'édition bretonne (98 F).



## Libertaire Rutigliano

**La biographie d'un résistant nantais**

Il y a 5 mois que nous aurions dû évoquer la plaquette que publie notre ami Etienne Gasche, sur un fils d'exilés politique italiens qui avaient choisi Nantes en fuyant le fascisme (éditions EBN, 25 F).

Brillant étudiant, Libertaire fut aussi un animateur de réseaux et le paya de sa vie, à 24 ans et demi. Différents amis ont écrit ces pages peu après 1945. Emouvant, ce travail pour la mémoire.

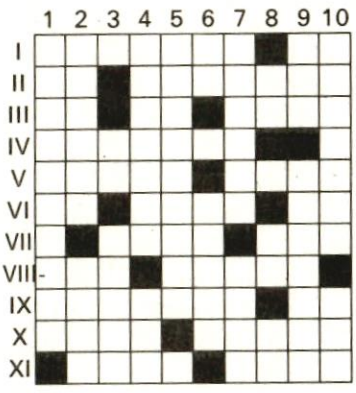
# Mots Croisés Bretagne-Celtie

## Problème n° 18

*(quelques mots sont en breton)*

**HORIZONTALEMENT**

I. Ce Rennais aurait été pour quelque chose dans la naissance de Napoléon ; Ilot malouin. – II. Article ; Portzmoguer, Ronarc'h, etc. – III. Corsaire fameux (initiales) ; Diplomate rennais mortr à Dantzig (initiales) ; Personnage des « Ploucs » de Y. Coïc. – IV. Régicide écossais. – V. Dans le désordre : mérité par Demy ou Resnais ; En un certain sens, motiva la révolte « du papier timbré ». – VI. En vue ; Majestueux ; En vue. – VII. Majestueux ; Gallinacé. – VIII. Devait boire du jus de pomme... – Philosophe né à Guingamp en 1839. – IX. Type de filet dédaigné par les pêcheurs ; Pronom. – X. Entre le Pont et le Raz ; Rivière de Loire-Atlantique. – XI. De droite à gauche : plinn, peut-être ; Imite Alan al Louarn.




**VERTICALEMENT**

1. Ont une maison à Ploërmel. – 2. Guillevic y a passé une partie de sa jeunesse ; Beaucoup ont appris à lire grâce à celles de nos saints. – 3. Lettres de St-Cast ; Comme le milieu qui nous entoure. – 4. Un Celte, aux yeux d'un Romain ; Divinité. – 5. On débaptisa deux fois Pontivy en leur honneur. – 6. Pris dans la bruine ; Diminue une surface de toile. – 7. Cap au Nord ; Court. – 8. Article ; Dans une yole, mais pas dans un kayak ; En automne. – 9. Pas la mer, en tout cas... ; Morgane en a connu quelques-uns. – 10. Faire comme l'énergumène de la Trinité ; Pays breton.

M. ERWAN

## Solution du problème n° 17

**Horizontalement :**
I. Port-Navalo. – II. Bro ; Aber. – III. Robin ; Tu ; Vol ; Ae (Aes). – IV. Chevaliers. – V. Aon ; Livres. – VI. B.D. ; Bétonna. – VII. Arao ; Ilien. – VIII. Nominoë ; UT (TU). – IX. Marin ; Asi (Asik). – X. Aînée ; Aven. – XI. Den ; Mari.

**Verticalement :**
1. P.B. ; Caban ; A.D. (Alexandre Duval). – 2. Orthodromie. – 3. Rouen ; Amann. – 4. Boire. – 5. Navale ; NIEM (Mein). – 6. Abolition. – 7. Vélivole ; Ar. – 8. Ar ; Erni (Erin) ; Avi. – 9. Aréneuse. – 10. Ouessantins.

# TENZOR RUN AR GOV : Le trésor du Méné-Bré

**par Fanch Péru**

C'est à partir d'une leçon sur un chant du *Barzaz-Breiz, La prophétie de Gwenc'hlan,* que l'auteur trégorrois développe sa nouvelle histoire en langue bretonne.

Séduit par le cours de leur professeur de breton, un groupe d'adolescents du lycée de Lanleger part sur les pentes du Méné-Bré à la recherche du trésor de Gwenc'hlan, le barde et prophète aveugle armoricain du V[e] siècle. Prenant tour à tour contact avec bibliothécaires et secrétaires de mairie, ils se livrent alors à un réel travail de fourmi, tant dans les livres que sur les cartes routières et cadastrales. Ce sont Anatole Le Braz et Marc'harid Fulup, son informatrice conteuse de Pluzunet, qui leur fournissent les premiers indices. La toponymie les entraîne dans un véritable jeu de piste.

Après une lecture attentive de l'œuvre du folkloriste trégorrois et une analyse des lieux proches de la cime sacrée, ils se mettent en route pour le manoir de Run ar Gov, la soi-disant demeure de Gwenc'hlan. C'est dans ce secteur, au flanc du mont, que d'après la tradition orale le barde a été enterré avec ses trésors, ses livres et leurs secrets.

Voilà donc maintenant nos chercheurs à pied d'œuvre dans le verger du vieil homme aveugle, *berje an den coz dall.* Avec l'assentiment du propriétaire du manoir de Run ar Gov, ils ont piqué leur tente sur les lieux mêmes. Munis de pelles, de pioches, de brouettes, de tamis ils retournent et déblaient la terre pour finalement découvrir une chambre souterraine qui, nul doute, recèle l'objet de leur recherche. Alors même qu'ils touchent au but, nos jeunes héros suspendent leurs fouilles pour participer à un fest-noz de soutien à l'école Diwan. Leurs efforts vont être récompensés lorsqu'un événement inattendu – que nous laissons au lecteur le soin de découvrir – ruine leurs espoirs à tout jamais.

Au risque de décevoir les amateurs de bouquets d'ajoncs et de clochers à jours, c'est une Bretagne moderne que Fanch présente à nouveau à ses lecteurs. L'action se déroule en 1989. Ses jeunes héros sont amateurs de planche à voile. Cependant, ce n'est pas à New-York qu'ils vont chercher leurs modèles culturels. Ils les trouvent sur place et, au concert de rock ils préfèrent le fest-noz.

Comme dans ses précédents ouvrages, Fanch nous fait partager les thèmes qui lui sont chers, comme par exemple, le goût de la nature, de l'aventure et des jeux, ou encore les amours naissantes d'adolescents. On remarque aussi qu'il ne s'est pas contenté de composer son récit à partir de l'univers clos de son bureau. On sent très bien qu'il a précédé sur le terrain ses jeunes chercheurs. Crayon et carnet en main, il a lui-même mené l'enquête avant de leur passer le témoin. Peut-être a-t-il d'ailleurs été jusqu'à donner quelques coups de pioche dans le flanc de la colline et qui sait, mis la main sur le trésor de Gwenc'hlan...

En dédiant son ouvrage à ses élèves, Fanch fait une nouvelle fois œuvre de militant en fournissant de la matière à ceux qui suivent des cours de breton, de même qu'à ceux qui l'enseignent. Et quel breton ! C'est le trésor du breton parlé qui surgit constamment de la bouche de ses héros. Fanch, une nouvelle fois, a su aussi utiliser ses talents de photographe en réalisant lui-même la page de couverture qui est magnifique. Le texte clair et bien aéré est agrémenté de très belles aquarelles de Iffig Troadeg.

**D.G.**

(En vente au *PB* : 45 F.).

# ROMANS

## Les romans de la table ronde

(Hersart de la Villemarqué)

Les Éditions « Terres de Brume » viennent de rééditer, comme nous l'avions annoncé, les deux tomes consacrés par l'auteur du « Barzaz Breiz » aux romans de la table ronde, parus une première fois en 1860, évoquant l'un, le monde et les personnages arthuriens à travers les couples célèbres de l'époque du roi breton (Tristan et Yseult, Merlin et Viviane, Lancelot et Guenièvre). Le deuxième tome, à l'aide d'exemples puisés dans la « Matière de Bretagne » démontre la force et l'universalité des thèmes abordés.

Malgré un siècle et demi de recherches nouvelles, il demeure intéressant de découvrir la langue élégante et précise, l'érudition, les dons de persuasion de La Villemarqué, qui sent et démontre déjà le caractère profondément celtique des romans bretons, fussent-ils transcrits en français par Chrétien de Troyes. Yann Bouessel du Bourg souligne rétrospectivement le mérite de Kerwarker d'avoir si tôt montré que la « Matière de Bretagne » a d'abord été la matière d'une large partie des pays celtiques, peu différenciés jusqu'au 10[e] siècle au moins. Et que les textes gallois connus ont le mieux conservé l'originalité et la saveur de cette grande création celtique qui a fait la conquête des vainqueurs européens des celtes.

L'étude des contes gallois primitifs, dans la seconde partie, ne manque pas non plus d'intérêt.




# Les Palestiniens l'an prochain à Douarnenez

Le Festival du cinéma des Minorités nationales de Douarnenez s'est récemment transformé en Festival de cinéma de Douarnenez-Peuples minorisés. Même si l'étiquette change, le contenu et le but restent les mêmes : faire connaître en priorité à travers le cinéma, la vie et les problèmes d'un peuple qui n'a pas (toute) la maîtrise de son destin. Le terme de « minorités nationales » a été donc abandonné en grande partie parce que plusieurs des peuples invités à Douarnenez, les années précédentes, refusaient de se voir présentés comme des minorités : c'est ce qui a été dit par les Catalans, les Basques, les Tibétains et aussi, lors des premiers contacts, par les Palestiniens.

Le treizième Festival de cinéma de Douarnenez sera consacré l'été prochain au peuple palestinien. Celui-ci sera vu à travers des regards multiples, à travers le cinéma palestinien proprement dit, comme à travers le cinéma israëlien, ainsi qu'à travers le cinéma d'autres pays. Il ne s'agit pas de montrer un seul point de vue, mais de laisser le spectateur se faire lui-même une opinion. En plus des films, il y aura aussi des débats, des expositions, des animations pour mieux faire connaître les Palestiniens.

Comme les années précédentes, le Festival sera la vitrine du cinéma et de l'audiovisuel de Bretagne ; il y aura aussi dans la section « panorama » des films réalisés par les peuples invités les années précédentes ; l'accent sera mis davantage sur une sélection en direction des enfants et des adolescents (qui cette année ont bénéficié d'une aide de la Caisse d'allocations familiales permettant de leur offrir des prix réduits).

De nouvelles sections seront proposées cette année aux spectateurs. Tout d'abord il est prévu de rendre hommage à un réalisateur (ou une réalisatrice) ou un(e) comédien(ne) ayant pleinement assumé les droits et la culture de son peuple. Il y aura également une compétition portant sur le cinéma des « peuples minorisés » d'Europe.

Bref, un programme qui s'annonce prometteur pour ce Festival qui aura lieu à Douarnenez, du 19 au 26 août prochain. Déjà pensez à réservez cette date sur votre agenda !

**Y.J.**

(Pour tout renseignement, s'adresser à « Daoulagad Breizh », 29172 Douarnenez Cedex, tél. 98.92.97.23).

# SELAOUIT



**RÉGIONAL !** : Dans son édition du 12 décembre 1989, un grand quotidien régional consacre un supplément de quatre pages (couleur, SVP) aux idées de cadeaux sur les fêtes. Heureuse initiative, d'autant plus qu'une page entière est réservée à la musique et aux disques. Rock, classique, variétés y trouvent naturellement leur place, mais la musique d'inspiration traditionnelle, vous pouvez la chercher avec un fanal sourd... Ma-n'bet !

Le quotidien en question, c'est *Ouest France*... Vous avez bien dit « régional » ?...

DES SONNEURS BRETONS INVITÉS EN INDE :




**ÉTESSE-LE BOULANGER-LÉVÊQUE** : « Musiques à danser de Haute et Basse-Bretagne » (NBSB 901).

Festou-noz et festou-deiz connaissent une seconde – mais peut-être doit-on parler de troisième – jeunesse. Les salles se remplissent à nouveau. Les cours de danses bretonnes se multiplient à travers une foule d'associations. Du côté des musiciens et des chanteurs, les jeunes qui assurent la relève n'ont rien à envier, en motivation et en talent, à leurs aînés.

Plus profonde, plus enracinée que celle qui l'a précédée dans les années 70, cette « nouvelle vague » est loin d'en être la copie « à l'identique ». Elle s'apparente bien davantage à un grand mouvement participatif qu'à un phénomène de consommation inspiré par une mode plus ou moins « télé »-guidée.

Et les danses, le répertoire, évoluent eux aussi.

Le fameux trio plinn-gavotte-fisel ne disparaît pas, mais partage peu à peu l'aire de danse avec des figures plus compliquées, moins connues. Autant dire que dans ce contexte, la Haute Bretagne a sa carte à jouer.

... Faire connaître, faire aimer ces danses du pays gallo, c'est le but que s'est donné l'association culturelle du pays de St-Brieuc, « Nevezadur Bro Sant Brieg » qui édite aujourd'hui la cassette « Musiques à danser de Haute et Basse Bretagne ».

Cette cassette, enregistrée par trois musiciens chevronnés – Pascal Etesse à la vielle, Jean Lévêque et Alain Le Boulanger (ex-Jolimonde, Gowann) à l'accordéon diatonique – propose 20 titres, 20 airs à danser, essentiellement de Haute Bretagne : Bal d'Erquy, Avant-deux de Jugon ou de Pléhérel, Ronds de Saint Vincent, Mazurka de Langueux, Périgourdine... etc. La cassette de Nevezadur Bro Sant Brieg se veut avant tout un « support de cours » destiné à tous ceux qui s'initient aux danses bretonnes. Elle sera bien utile – pour ne pas dire indispensable – à toures les associations, cercles ou centres culturels qui dispensent cet enseignement. A commander à Nevezadur Bro Sant Brieg, C/O A. Penglaou, rue des Pyrénées, 22950 Trégueux (80 F).

**BRO DREGER II** : « Mélodies chantées en Trégor. Gwerziou, Soniou ». (BD 002).

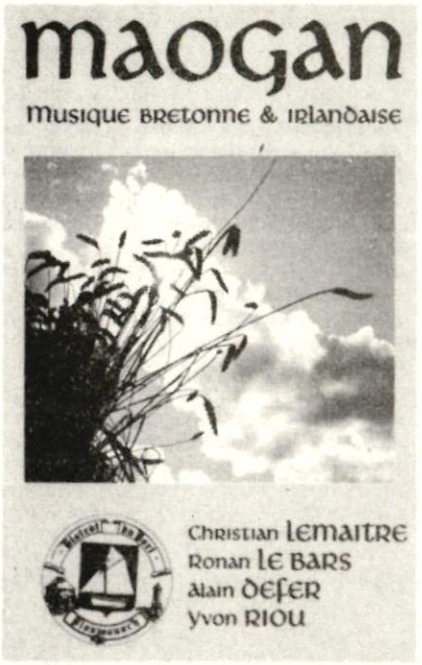
Le Trégor vit, ce n'est pas une légende. En février 1989, le *PB* vous présentait une cassette co-produite par Dastum et Kreizenn Sevenadurel Lannuon, le centre culturel breton de Lannion, consacrée aux sonneurs et chanteurs trégorrois. Une cassette pratiquement épuisée à ce jour.

Le centre culturel de Lannion récidive en co-éditant avec l'association Nevez Amzer de Trégastel, une cassette de neuf titres, gwerzioù et sonioù collectés en Trégor, notamment par Luzel ou La Villemarqué.

Ces gwerzioù (complaintes tragiques, événementielles) ou sonioù (chansons de la vie de tous les jours) sont remarquablement interprétées par – formule consacrée – les meilleurs chanteurs de la région : Yves Castel, Fanch Periou, Guirec, Connan, Eugénie Parcheminer, Solenn Piriou, Yann Poëns... etc. Parmi les titres proposés, de véritables petits joyaux : « Prinsez ar Guillou » interprétée a cappella par Iffig Troadec, déjà signalé à votre attention, « Kan ar Vartoloded » bien amenée par René Chaplain et Philippe Ribaut, qui s'accompagnent au bouzouki, à la mandoline et à la bombarde, ou « Romadek Kerlosket » qui permet à Bernard Lasbleiz, premier champion d'accordéon diatonique de Bretagne, de révéler ses talents de chanteur.

A noter la très bonne qualité de l'enregistrement et le livret, vendu avec la cassette, où figurent les textes en breton des chansons et leur traduction en français.

A commander à Didier Bécam, impasse du Rohellou, 22700 Perros-Guirec (75 F, port compris, pour le livret et la cassette).




**MAOGAN** : « Musique bretonne et irlandaise » (auto-produit Mao 0001).

Restons en Trégor avec cette première cassette d'un nouveau groupe, prometteur, **Maogan.** Une cassette qui mêle agréablement thèmes bretons et airs irlandais, traditionnels pour la plupart.

Maogan, groupe basé dans la région de Lannion, est habituellement composé de trois musiciens : Ronan Le Bars au willean-pipes, Yvon Riou à la guitare et Alain Defer au bodhran. Pour l'enregistrement de la cassette, Christian Veillon, l'ancien violoniste de Kornog, est venu prêter la main.

Le groupe entame sa percée sur la scène bretonne et cette cassette vient à point nommé assurer la promotion d'une formation qui, bien sûr, ne demande qu'à tourner. C'est que l'ensemble tient parfaitement la route, en dehors de quelques faiblesses à l'enregistrement, dont on ne peut faire grief à Maogan.

Quelques morceaux retiennent en particulier l'attention : une superbe mélodie, composée par Jamie Mc Nemeny, lui aussi, ancien de Kornog, et (modestement ?) intitulée « Jamie 'Air », une non moins superbe mélodie sans titre (2e morceau de la face 2) et une très belle valse, « Aldona », écrite par Ronan Le Bars, dont la cornemuse irlandaise arracherait les larmes à toute une carrière de granit (rose, évidemment).

L'indispensable « petit vent » venu de l'Est est importé, cette fois-ci, de Roumanie : peut-être le signe annonciateur de l'ouragan qui balaiera Ceaucescu et toute sa famille...

N'hésitez pas à passer un agréable moment en compagnie de Maogan (que l'on peut contacter au 96.23.12.94).

**Pierre MORVAN**

# De la Bretagne à La Réunion

*Amis Bretons, bonjour,*

*C'est de l'Île de La Réunion que je vous écris, un département (sic) d'Outre Mer, perdu quelque part au sud de l'Océan Indien, où je réside maintenant depuis 1976. J'ai vécu activement le formidable renouveau de la culture bretonne au début des années 70, et cela, d'autant plus que je suis orginaire de Loire-Atlantique. Et puis, il m'a fallu partir non sans regret, pour accompagner mon épouse qui est créole, et m'établir à l'Île de La Réunion.*

*Les premières années furent celles de la découverte, de l'intégration à un mode de vie bien différent. Très tôt, je ressentis comme certains de mes amis réunionnais, l'hégémonie de la France dans cette île tropicale, le laisser-faire de l'État vis-à-vis d'une économie néo-coloniale très dépendante de la métropole, et l'assistance organisée qui démobilisait les travailleurs de la Réunion.*

*Je pris donc des engagements syndicaux, dans l'agriculture pratiquement le seul secteur de production du pays. Mais l'action syndicale comme l'engagement politique se heurte toujours au jacobinisme parisien. Aujourd'hui je sais que seul le régionalisme et le droit à l'identité collective peut permettre une réelle prise de conscience du peuple et un éventuel développement autocentré de La Réunion comme de la Bretagne (citée, ici, trop souvent comme exemple de développement). Depuis 2 à 3 ans, nos amis réunionnais vivent ce que nous avons vécu dans les années 70 en Bretagne. L'objet de leur soif d'identité, le maloya (musique et danse au rythme lent, à base de percussion) est l'expression de leur revendication du droit à la différence. Bien sûr, en contrepartie, la xénophobie a monté d'un cran, mais sans provoquer de véritables manifestations violentes de racisme vis-à-vis des français métropolitains. Bref, 2 vécus de revendication culturelle régionale en 15 ans, dans des Territoires français, ça vous remue une conscience. Breton je suis et Breton je reste donc n'en déplaise aux centralistes et je souhaite transmettre la culture bretonne à mes enfants. Mais comme l'écrivait si bien Morvan Lebesque : « A chacun l'âge venu, la découverte ou l'ignorance ».*

*Je lis avec attention chaque déclaration de l'UDB dans le journal « Ouest-France » quand je le reçois. J'adhère totalement à la définition que vous donnez de l'identité régionale, à l'idée de réunifier la Bretagne, en y associant le cas échéant les départements voisins qui le désirent.*

*Continuons cette lutte pour une cause juste et humanitaire (j'ai bien dis humanitaire), celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, celle des patries des cœurs car c'est la cause du pays breton comme du pti péi Bourbon (...).*

*Enfin, sachez qu'il y a à La Réunion, une amicale des Bretons (ABR) et que le cercle celtique Mahé de la Bourdonnais, dont je fais partie, se produit régulièrement 4 à 5 fois par an. Notre amicale souffre cependant d'un manque de financement chronique et d'une difficulté certaine à mobiliser les Bretons de La Réunion qui sont pourtant nombreux (on parle de 1.000 à 1.500 personnes). Amitiés.*

**A.D. La Réunion**

# Waechter centralise !

*Six mois d'élections partielles ont confirmé la bonne tenue du parti des Verts.*

*Au vu de ces résultats, des militants bretons seront peut-être tentés de rejoindre les amis d'Antoine Waechter, comme d'autres, en leur temps, ont rejoint le PS.*

*Pour le PS, on a vu rapidement ce que cela donnait. Avec les Verts, ce sera la même chose...*

*L'assemblée générale des Verts, qui s'est tenue il y a quelques semaines à Marseille, le confirme :*

*Le journal Politis, que l'on ne peut suspecter de mauvaises dispositions à l'égard des Verts, note que l'on ne trouve dans la notion d'Antoine Waechter, qui a obtenu 54 % des voix, aucunes « références à l'autonomie des régions ».*

*Cela n'a rien d'un « oubli », car parallèlement la majorité des participants a refusé de renforcer le pouvoir des instances départementales et régionales. De plus, précise le journaliste de Politis, « en cas de contradiction, ce sont les dispositions des statuts « nationaux » qui s'appliquent.*

*Voilà pour les textes, voilà pour les statuts.*

*Pour les « hommes » c'est du pareil au même :*

*Ouest France du 14 décembre 1989 rapporte qu'« aucun représentant de l'Ouest » – et donc de la Bretagne, ne figure au CNIR (Conseil National « Inter-régional » !), instance dirigeante du parti Vert. En fait, il s'agit du comité exécutif désigné par le CNIR.*

*C'est au moins la confirmation, dans les faits, que les Verts se soucient fort peu des régions d'une manière générale et de la Bretagne en particulier. Une Bretagne qui n'a rien à attendre d'aucun parti hexagonal, fût-il vert.*

**M.P.**

# Fest noz à Brest

Samedi 3 février 1990, à Brest, salle des conférences de la mairie, fest noz déguisé avec Skolvan, Kanerien Langazel, Michel Abily (accordéon). Plijadur a vo !

# Du P.B. à la Bretagne et au monde...

Mon premier abonnement au P.B. arrivant à expiration, c'est avec enthousiasme que je le renouvelle et m'efforce de soutenir avec mes modestes moyens votre revue.

En un an de lecture assidue du PB, j'ai en effet découvert une revue bretonne qui traite bien entendu des problèmes bretons qui me sont chers, mais qui en plus fait preuve d'une ouverture internationale de qualité. Le numéro de décembre en est un fort bel exemple : le Salon de Kervignac, une étude sur les départements, une interview de Phlipponneau, une nécrologie de l'abbé Bourdellès (remarquable) côtoient la résolution sur les langues minoritaires, un article sur le Salvador, un article sur l'Espagne et un autre sur les pays de l'Est.

Je ne peux que vous encourager dans ce sens et vous soutiens de tout cœur dans la défense de vos valeurs qui sont aussi les miennes.

Maintenant, je me permets de vous faire part de quelques réflexions.

Tout d'abord, je pense que l'Europe peut être une chance culturelle formidable pour la culture bretonne, bien que le chemin sera long comme le dit Christian Guyonvarc'h, mais je pense que l'Europe a de lourdes responsabilités dans le déclin de notre agriculture et de notre pêche. Et c'est là qu'une Europe des peuples aurait eu un rôle à jouer. En effet, la politique économique européenne aurait dû être orientée en tenant compte de la spécialisation de chaque région. N'étant déjà pas industrialisés, que nous restera-t-il si on étouffe notre agriculture et notre pêche ? Nos yeux pour pleurer !

Sur le thème de la défense de la culture bretonne, j'approuve sans réserve votre attitude et ne peut qu'encourager vos discussions avec Emgann. Il ne faut en effet pas se leurrer, la culture bretonne et plus spécialement la langue sont arrivées à la croisée des chemins : des générations entières de bretonnants meurent alors que naissent des générations de Bretons très francisés. C'est pourquoi, pour une défense plus efficace de la culture et de la langue bretonnes, il serait intéressant de regrouper le maximum possible de partis bretons autour d'une plate-forme commune, chaque parti gardant par ailleurs ses spécificités propres. C'est une suggestion que vous (UDB) avez peut-être déjà envisagée, en tout cas elle mériterait d'être creusée.

Sur ce, kenavo ha bloavezh mat evid 1990.

**P.Y.M. Bro Léon**

# (FEU) LE CONDUCATOR... (...TRÈS TORT!)



## Les livres pour ceux qui aiment la BRETAGNE

# LES ÉDITIONS BELTAN

**43 rue Saint-Michel - 29190 BRASPARTS - ☎ 98.81.43.03**

*PRÉSENTENT :*

■ **Collection « Les Bibliophiles de Bretagne »**
- Histoire (Galliou, Le Prohon, Frélaut, Cassard, Minois, Vallerie...).
- Ethnologie, sociologie (Le Guirriec, Guillou...).

■ **L'œuvre écrite du peintre Maurice Le Scouezec :**
- **Le Horn**
  Edition numérotée à 500 exemplaires – 17 reproductions ..... **490 F**
- **Le Voyage à Madagascar**
  Edition numérotée à 500 exemplaires – 26 reproductions ..... **530 F**
- **Carnets et croquis**
  Edition numérotée à 500 exemplaires – 41 reproductions ..... **530 F**

■ **Cassettes : Relaxation « Terres Celtiques »** (M.S. Robert-Dantec)
- Les Saisons, 4 séances de relaxation ayant pour thème l'imaginaire celtique ..... **180 F**
- 2 cassettes de relaxation pour enfants de 3 à 8 ans, six seances d'application vécue de la relaxation dynamique en maternelle (le jeu) ..... **200 F**

■ **Evocations de la Bretagne mystérieuse** (Gwenc'hlan Le Scouezec)
- Carnac et sa région ..... **90 F**
- Locmariaker, Gavrinis, Quiberon ..... **90 F**
- Brasparts et la montagne d'Arrez ..... **90 F**
- Les enclos paroissiaux ..... **90 F**

■ **Nouvellement parus :**
- Les Bretons et leur libertés (Loeiz ar Beg) ..... **95 F**
- Le Guide de la Bretagne (Gwenc'hlan Le Scouezec) ..... **140 F**



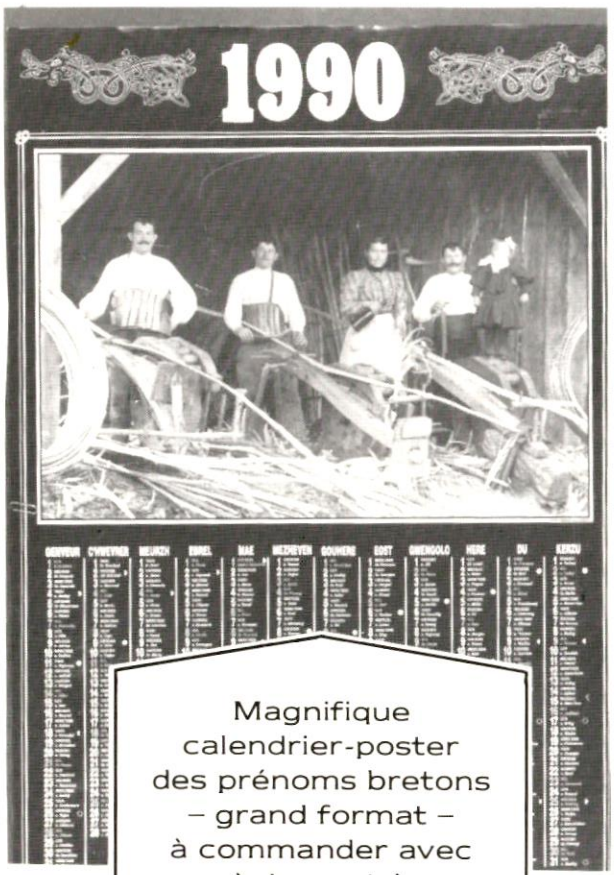
## Pour tout nouvel abonné un cadeau

Le « *Peuple Breton* » n° 300 du 25e anniversaire, avec 36 pages, dont le fac similé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne.









Magnifique calendrier-poster des prénoms bretons – grand format – à commander avec règlement à : UDB, BP 203 56102 Lorient Cedex

40 F le premier
30 F par calendrier en plus



A LIRE AU PLUS VITE !

Le seul essai historique et politique sur la Révolution et ses conséquences sur la Bretagne

Beltan - P.P.B.

**Loeiz Ar Beg**

## LES BRETONS ET LEURS LIBERTES

**1789 et 1989**



## Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

☐ **L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.**

☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).

☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.

☐ « Un Breton d'ailleurs », (poèmes d'un marin breton, des quatre coins du monde), 20 F.

☐ F. Peru, « Tenzor Run ar Gow » (en breton). A la recherche du trésor de Gwenc'hlan, 40 F franco.

☐ J. Gros, « Le Trésor du breton parlé » (80 F).

(Bon de commande à recopier ou à découper)

*(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à : PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex).*